

STATISTIQUE

DES

Mines, Minières, Carrières, Usines métallurgiques

ET

Appareils à vapeur du Royaume de Belgique, pour l'année 1895

AVEC RAPPEL DES QUATRE PRÉCÉDENTES ANNÉES

PAR

M. ÉM. HARZÉ,

Directeur général des Mines.

[313 : 622 (493)]

Afin de rattacher le compte rendu de la statistique pour l'année 1895 à celui de la statistique rétrospective publiée dans ce même recueil ⁽¹⁾ et dans laquelle l'année 1890 est la dernière envisagée, nous rapprocherons des chiffres relatifs à l'année 1895 les données correspondantes de chacune des quatre années précédentes. Ce nouveau travail concernera donc toute la période quinquennale 1891-1895.

Organisation du service des mines.

Rappelons d'abord, d'après notre dernier compte rendu annuel ⁽²⁾, qu'un arrêté royal du 21 septembre 1894 a modifié assez profondément l'organisation du service et du corps des ingénieurs des mines.

Le territoire minier du royaume est aujourd'hui divisé en

⁽¹⁾ Voir même livraison des *Annales des mines de Belgique*.

⁽²⁾ *Annales des Travaux publics de Belgique*, tome LII.

huit arrondissements, quatre dans le Hainaut, trois dans la province de Liège et un comprenant les provinces de Namur et de Luxembourg.

A la tête de chacune de ces circonscriptions est placé un directeur, très généralement un ingénieur en chef auquel il est adjoint un ingénieur principal. Les arrondissements du Hainaut relèvent d'une inspection générale dont le siège est à Mons; les autres ressortissant à une deuxième inspection établie à Liège.

Les arrondissements sont divisés en districts. On compte dix-sept districts dans le Hainaut, neuf dans la province de Liège et trois dans les provinces de Namur et de Luxembourg réunies. Le service de chacun de ces districts est confié à un ingénieur ordinaire.

Il y a de plus un service spécial pour l'étude scientifique des accidents et du grisou.

A Bruxelles, au ministère aujourd'hui de l'industrie et du travail, siègent la direction générale des mines et un service d'inspection du travail pour les grandes industries extractives et métallurgiques qui ressortissent à l'administration des mines.

Une inspection générale des explosifs a été rattachée à la direction générale des mines ainsi que le service de la carte géologique du royaume.

Le corps des mines se recrute par la voie du concours. Nul ne peut être admis à concourir pour la fonction d'ingénieur de 3^e classe des mines, s'il n'a obtenu le grade d'ingénieur légal des mines et l'entérinement du diplôme, conformément à la loi du 10 avril 1890, modifiée par celle du 3 juillet 1891 sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Jusqu'en 1894, seule l'École des mines de l'État organisée à Liège en 1838 ⁽¹⁾, était appelée à fournir des candidats à la susdite fonction. Dorénavant ces candidats pourront sortir non seulement de l'université de Liège, mais aussi de celles de Bruxelles et de Louvain.

Voici comment se répartissent les arrondissements administratifs dans les différentes régions houillères du pays :

Première inspection générale (siège Mons).

1^{er} Arrondissement (Mons). — Couchant de Mons, sauf quelques charbonnages de la partie orientale.

2^e Arrondissement (Mons). — Centre et les quelques charbonnages détachés du Couchant de Mons.

(1) L'organisation embryonnaire de l'École de Liège date même de 1825.

3^e Arrondissement (Charleroi). — Partie occidentale de Charleroi.

4^e Arrondissement (Charleroi). — Partie orientale de Charleroi.

Deuxième inspection générale (siège Liège).

5^e Arrondissement (Namur). — Provinces de Namur et de Luxembourg.

6^e Arrondissement (Liège). — Partie occidentale du bassin de la province de Liège, y compris des charbonnages de la partie centrale.

7^e Arrondissement (Liège). — Partie orientale du même bassin, presque exclusivement sur la rive gauche de la Meuse, comprenant notamment les charbonnages de Liège, Ans et Herstal.

8^e Arrondissement (Liège). — Partie orientale du même bassin exclusivement sur la rive droite de la Meuse, comprenant notamment la plupart des charbonnages de Seraing, Ougrée et ceux des plateaux de Herve.

Nous donnerons en annexe à ce compte rendu, avec leur production, la liste des charbonnages faisant partie des divers arrondissements miniers.

En ce qui concerne la police des carrières souterraines et celle des usines métallurgiques régies par la loi de 1810, les provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale sont rattachées au premier arrondissement et le Brabant est partagé entre le deuxième et le troisième arrondissement.

Quant aux provinces d'Anvers et de Limbourg, elles font partie, pour les dits services, du septième arrondissement.

Bien que tous les arrondissements administratifs ne correspondent pas exactement aux régions charbonnières du pays, telles qu'elles sont généralement envisagées du point de vue topographique et commercial, nous avons cherché à établir nombre de chiffres statistiques comme se rapportant à celles-ci, sinon aux provinces minières.

Attributions générales du corps des ingénieurs des mines. Le corps des ingénieurs des mines est chargé, sous l'autorité du Ministre de l'industrie et du travail, de pourvoir à l'exécution des lois, règlements et arrêtés concernant :

1^o Les mines, les minières, les carrières souterraines et les usines régies par la loi du 21 avril 1810; 2^o les tourbières dans les provinces du Hainaut, de Namur, de Luxembourg et de Liège; 3^o les

appareils à vapeur, à l'exception de ceux : *a*) servant à l'exploitation des chemins de fer de l'État, à l'alimentation des canaux de l'État et à la navigation ; *b*) appartenant à des établissements privés non régis par la loi du 21 avril 1810 et situés dans les provinces d'Anvers, de la Flandre occidentale, de la Flandre orientale et du Brabant sauf pour cette dernière, les carrières à ciel ouvert situées dans toute la région méridionale ; 4° les dépôts d'explosifs *c* et *d* dans les mines, les minières et les carrières sises dans les provinces du Hainaut, de Namur, de Luxembourg et de Liège ainsi que dans la région méridionale du Brabant ; 5° les établissements classés comme dangereux, incommodes ou insalubres dépendant des mines, minières, carrières, usines régies par la loi du 21 avril 1810 et autres établissements assimilés à ces usines.

En ce qui concerne les lois ouvrières, les ingénieurs des mines sont chargés du contrôle de leur exécution dans les établissements énumérés au 1°, au 4° ainsi que dans les carrières à ciel ouvert.

En 1895, le service des districts a exigé 4751 tournées des officiers des mines de district, dont 1357 justifiées par les descentes dans les travaux miniers. Intensité du service des districts.

§ I. — CHARBONNAGES.

La production houillère du Royaume a été en 1895 de 20,457,604 tonnes, d'une valeur globale de 193,357,700 francs. Elle n'est inférieure que de 76,897 tonnes à celle de 1894, la plus forte qui ait été faite en Belgique. Production.

La production, quantité et valeur, s'est répartie comme suit :

	Tonnes.	Francs.
Hainaut	14,892,430	139,860,300
Namur	516,890	3,899,200
Liège	5,048,284	49,598,200
Le Royaume	<u>20,457,604</u>	<u>193,357,700</u>
Rappel de 1894	20,534,501	191,292,100
» 1893	19,410,519	181,405,900
» 1892	19,583,173	201,288,000
» 1891	19,675,644	247,454,000

Valeur à la tonne. Voici quelles ont été les valeurs à la tonne, tant pour l'année 1895 que pour les quatre années précédentes :

	1895	1894	1893	1892	1891
Hainaut	9.39 fr.	9.28 fr.	9.30 fr.	10.29 fr.	12.45 fr.
Namur.	7.54 "	7.19 "	6.97 "	8.10 "	10.18 "
Liège	9.82 "	9.64 "	9.73 "	10.77 "	13.20 "
Le Royaume . . .	9.45 "	9.32 "	9.34 "	10.28 "	12.58 "

Nature des charbons. Du point de vue de la nature du charbon, la production de 1895 peut se diviser comme suit :

	Tonnes.	Proportions.
Houille maigre, à grande quantité de matières volatiles (qualité du Flénu) . . .	2,045,800	10 %
Houille grasse maréchale . . .	4,570,890	22
Houille demi-grasse . . .	10,179,484	50
Houille maigre brûlant plus ou moins avec flamme sans grande persistance . . .	3,661,450	18

Charbon consommé. Il a été consommé pour le service de l'exploitation 1,915,116 tonnes de charbon, soit près de 9,4 % de la production totale. — Cette consommation a été comptée dans les dépenses pour une somme de 10,525,000 francs.

Prix de vente. L'extraction nette, c'est-à-dire la partie de l'extraction brute réellement livrée au commerce, s'est trouvée donc être de 18,542,488 tonnes, au prix moyen de fr. 9,86.

Pour rappel, voici quel avait été ce prix moyen les quatre années précédentes :

1894	fr.	9,69
1893		9,75
1892		10,69
1891		15,22

Sièges d'extraction. Le nombre des sièges d'extraction qui ont concouru à la production a été de 264, deux de plus que l'année précédente; 78 ont été tenus en réserve et 9 sont en construction.

L'industrie houillère a été desservie par 2177 moteurs à vapeur d'une puissance globale de 139,061 chevaux.— Le tableau ci-dessous classe ces moteurs par province minière et suivant leur destination. Machines à vapeur et chevaux.

MACHINES À VAPEUR — USAGES	HAINAUT		NAMUR		LIÈGE		LE ROYAUME	
	Nombre.	chevaux-vapeur.	Nombre.	chevaux-vapeur.	Nombre.	chevaux-vapeur.	Nombre.	chevaux-vapeur.
Extraction . . .	262	52,932	15	1377	120	14,561	397	68,870
Exhaure . . .	128	18,452	11	1128	106	15,174	245	34,754
Aérage . . .	277	16,094	8	331	90	2,232	375	18,657
Divers . . .	802	11,572	24	474	334	4,734	1160	16,780
Ensemble . . .	1469	99,050	58	3310	650	36,701	2177	139,061

Il a été employé 5203 chevaux dont 3910 à l'intérieur des exploitations.

La puissance moyenne des couches exploitées a été de 0^m,64 pour le Hainaut, de 0^m,75 pour la province de Namur et de 0^m,71 pour la province de Liège. Pour tout le royaume, elle s'est trouvée être de 0^m,66, comme l'année précédente. Puissance moyenne des couches.

Les profondeurs moyennes d'exploitation ont été les suivantes : Profondeurs d'exploitation.

	1895.	1894.	1895.	1892.	1891.
Hainaut	470 ^m	459 ^m	448 ^m	443 ^m	435 ^m
Namur	294 ^m	284 ^m	298 ^m	289 ^m	242 ^m
Liège	328 ^m	330 ^m	?	325 ^m	321 ^m
Le Royaume	431 ^m	426 ^m	?	410 ^m	400 ^m

Voici quels ont été les étages d'exploitation les plus profonds dans les divers centres producteurs :

Couchant de Mons : 900 mètres au siège n° 1 du charbonnage de Cipluy ;

Centre : 703 mètres au siège n°s 8-9 du charbonnage de Houssu ;

Charleroi : 940 mètres au siège St-André du charbonnage du Poirier ;

Namur : 400 mètres au charbonnage de Falisolle ;

Liège : 658 mètres au siège Vieille Marihaye du charbonnage de Marihaye.

La plus grande profondeur a été atteinte en travaux de recherche au siège n° 18 du charbonnage des Produits (Couchant de Mons); cette profondeur se trouve être de 1160 mètres.

Effectif
ouvrier.

Le nombre des ouvriers occupés dans l'industrie houillère a été de 118,957 travailleurs; 1,854 de plus qu'en 1894.

Cet effectif s'est réparti en hommes, femmes, garçons et filles, comme l'indique le tableau ci-contre qui rappelle en outre ce qu'avait été cette répartition les quatre années précédentes :

De ce tableau il résulte :

1° Que de l'année 1891 (qui a précédé celle de la mise en vigueur dans les mines, de la loi du 13 décembre 1889 sur le travail) à l'année 1895, le nombre des femmes et des filles occupées à l'intérieur des travaux a diminué de 3691 à 1268 unités, soit *très près des deux tiers*;

2° Que dans le même temps, le nombre des garçons, en dessous de seize ans, également employés dans les travaux souterrains, a fléchi de 8610 à 5792 unités, soit *très près d'un tiers*.

Il y a lieu d'ajouter qu'en 1895, l'âge minimum des jeunes filles qui pouvaient être admises dans les travaux, par continuation, s'est élevé à dix-sept ans. Pour l'année courante (1896), il ne peut être moindre de dix-huit ans.

En ce qui concerne la catégorie des garçons en dessous de seize ans, il importe de rechercher si ceux qui constituent le déchet ont pu trouver dans les autres industries ⁽¹⁾ ou dans le développement de l'instruction professionnelle, les moyens d'échapper au fléau de la fainéantise.

En réalité, le nombre des travailleurs *nominativement* occupés dans les charbonnages, c'est-à-dire inscrits comme tels, est plus grand que celui fourni par la statistique, ce dernier étant un nombre moyen de présents journaliers. D'un jour à l'autre, il y a substitution d'ouvriers à ouvriers.

Nombre de
jours de
présence.

Le nombre de jours de présence a été 35,081,079, ce qui correspond à une moyenne par ouvrier, de 295 jours de travail.

(1) C'est plus que douteux pour les grandes industries métallurgiques, certaines d'entre elles tendant à supprimer l'emploi des ouvriers protégés, à cause de la différence des régimes autorisés du travail de jour et de celui du travail de nuit.

CATÉGORIES		HAINAUT	NAMUR	LIÈGE.	LE ROYAUME 1895	LE ROYAUME 1894	LE ROYAUME 1893	LE ROYAUME 1892	LE ROYAUME 1891
à l'intérieur.									
Hommes et garçons	au-dessus de 16 ans.	58,189	1,877	20,335	80,401	78,993	77,730	78,955	77,947
	de 14 à 16 ans . .	3,209	87	902	4,198	4,367	4,765	5,251	6,075
	de 12 à 14 ans . .	1,303	14	277	1,594	1,573	1,638	1,705	2,535
Femmes et filles	au-dessus de 21 ans.	547	7	41	595	542	623	719	723
	de 16 à 21 ans . .	650	2	21	673	1,076	1,505	1,957	2,235
	de 14 à 16 ans . .	"	"	"	"	"	44	219	683
<i>Ensemble.</i> . .		63,898	1,987	21,576	87,461	86,551	86,305	88,806	90,248
à la surface.									
Hommes et garçons	au-dessus de 16 ans.	15,905	534	4,767	21,206	20,462	20,441	19,736	19,007
	de 14 à 16 ans . .	1,221	73	218	1,512	1,459	1,578	1,550	1,558
	de 12 à 14 ans . .	923	87	171	1,181	1,131	1,041	951	989
Femmes et filles	au-dessus de 21 ans.	910	19	660	1,589	1,611	1,617	1,672	1,528
	de 16 à 21 ans . .	2,956	52	751	3,759	3,703	3,526	3,424	2,911
	de 14 à 16 ans . .	1,892	46	311	2,249	2,186	2,353	2,439	2,742
<i>Ensemble.</i> . .		23,807	811	6,878	31,496	30,552	30,556	29,772	28,735
<i>Total général.</i> . .		87,705	2,798	28,454	118,957	117,103	116,861	118,578	118,983

Rendement
de l'ouvrier.

Les rendements des principales divisions ou catégories d'ouvriers

RÉGIONS	Moyenne des puissances utiles des couches.	OUVRIERS (NOMBRES).					OUVRIERS proportions		Nombre de jours de travail.	
		INTÉRIEUR			SURFACE		TOTAL GÉNÉRAL.	des ouvriers à veine par rapp. à ceux de l'intérieur.		des ouvriers de l'intérieur par rapp. à tout le personnel.
		Ouvriers à veine.	Ouvriers autres.	Ensemble.	Ouvriers de toutes les catégories.					
Couchant de Mons	m 0.53	6,071	16,837	22,908	6,869	29,777	0.27	0.77	287	
Centre.	0.63	3,508	10,358	13,866	4,800	18,666	0.25	0.74	293	
Charleroi	0.74	6,854	20,270	27,124	12,328	39,262	0.25	0.69	298	
Namur	0.75	554	1,433	1,987	811	2,798	0.28	0.71	294	
Liège	0.71	4,698	16,878	21,576	6,878	28,454	0.22	0.76	300	
Le Royaume	0.66	21,685	65,776	87,461	31,496	118,957	0.25	0.74	295	
Rappel de 1894	0.66	21,728	64,823	86,551	30,552	117,103	0.25	0.74	298	
" 1893	0.65	21,284	65,021	86,305	30,556	116,861	0.25	0.74	285	
" 1892	0.63	21,672	67,134	88,806	29,772	118,578	0.24	0.75	292	
" 1891	0.64	21,753	68,495	90,248	28,735	118,983	0.24	0.76	286	

On remarquera les concordances remarquables des rendements de l'ouvrier d'une année à l'autre, surtout si l'on envisage le travail journalier.

L'effet utile de l'ouvrier du fond et celui de l'ouvrier de tout le personnel (fond et surface réunis) ont été en 1895, respectivement de 234 et de 172 tonnes, soit pour l'un et pour l'autre 3 tonnes en moins qu'en 1894. Quant au rendement *journalier* général (0.58 tonne), il n'a guère différé de celui trouvé l'année précédente (0.59 tonne).

On voit combien est toujours faible le rendement de l'ouvrier du Couchant de Mons (0.50 tonne).

ressortent du tableau ci-après :

NOMBRE DE MÈTRES CARRÉS DE COUCHES DÉCOUVERTS			PRODUCTION ANNUELLE (TONNES)						PRODUCTION JOURNALIÈRE (TONNES)				
dans l'année.	PAR OUVRIER A VEINE		Par régions.	Par ouvrier à veine.	Par autre ouvrier du fond.	Par ouvrier du fond de toutes les catégories	Par ouvrier de la surface.	Par ouvrier fond et surface réunis.	Par ouvrier à veine.	Par autre ouvrier du fond.	Par ouvrier du fond de toutes les catégories.	Par ouvrier de la surface.	Par ouvrier fond et surface réunis.
	Par an.	Par journée.											
6,052,370	997	3.47	4,284,450	706	254	187	624	144	2.46	0.89	0.65	2.17	0.50
3,968,170	1131	3.86	3,238,330	923	313	234	675	173	3.15	1.07	0.80	2.30	0.59
7,873,200	1149	3.86	7,369,650	1075	363	271	598	188	3.61	1.22	0.91	2.01	0.63
557,425	1006	3.42	516,890	933	361	260	637	185	3.17	1.23	0.88	2.17	0.63
5,391,987	1148	3.84	5,048,284	1075	299	234	735	177	3.58	1.00	0.78	2.45	0.59
23,743,252	1095	3.71	20,457,604	943	311	234	650	172	3.20	1.05	0.79	2.20	0.58
24,077,033	1108	3.72	20,534,501	945	317	237	672	175	3.17	1.06	0.80	2.26	0.59
22,717,904	1067	3.73	19,410,519	912	299	225	635	166	3.20	1.05	0.79	2.22	0.58
23,796,628	1098	3.76	19,583,173	904	292	221	658	165	3.10	1.00	0.76	2.25	0.57
23,360,152	1074	3.76	19,675,644	904	287	218	685	165	3.16	1.00	0.76	2.40	0.58

Il a été payé en 1895, aux 118,957 ouvriers de l'industrie houillère, la somme de 112,743,800 francs. D'où un salaire moyen annuel (fond et surface réunis : hommes, femmes, garçons et filles) de 948 francs, soit 7 francs de plus que l'année précédente et 61 francs de plus qu'en 1863. Salaires.

Déduction faite des retenues, tant pour quelques institutions de prévoyance que pour certaines consommations au compte de l'ouvrier et les amendes, ce salaire annuel se réduit à 933 francs et le salaire journalier à fr. 3.17. Comparés à ceux de l'année précé-

dente, le salaire annuel et le salaire journalier se sont accrus de 7/10 et de 2/10 %.

Les salaires bruts et nets dans les différentes régions productrices ont été les suivants :

	Salaires bruts.	Retenues.	Salaires nets.	Nombre de jours de travail.	Salaire journalier net.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Couchant de Mons.	830	10	820	287	2.85
Centre	978	34	944	293	3.22
Charleroi	959	16	943	298	3.16
Namur	935	7	928	294	3.15
Liège.	1022	9	1013	300	3.38
Le Royaume	948	15	933	295	3.17

Quant aux salaires annuels nets des ouvriers à veine, ils peuvent être évalués approximativement comme suit :

Couchant de Mons	fr. 930
Centre.	1170
Charleroi.	1180
Namur.	1170
Liège	1280
Le Royaume.	1130

Le salaire journalier net de fr. 3.17 se décompose comme suit :

Ouvriers de l'intérieur	fr. 3.43
Ouvriers de la surface	2.44

En évaluant, pour le personnel du fond, à 2 francs le salaire des femmes au-dessus de vingt et un ans ; à fr. 1.85 celui des femmes au-dessous de cet âge ; également à fr. 1.85 le salaire des garçons de quatorze à seize ans et à fr. 1.30 celui des garçons de douze à quatorze ans, le salaire journalier du houilleur proprement dit au-dessus de seize ans, de toutes catégories, se chiffrerait à fr. 3.58.

Le tableau ci-après montre les fluctuations du salaire annuel net dans les différents centres producteurs pendant la dernière période quinquennale.

CENTRES PRODUCTEURS	1891	1892	1893	1894	1895
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Couchant de Mons	984	836	880	843	820
Centre.	1153	1005	1070	958	944
Charleroi.	1033	930	1100	931	943
Namur.	1036	875	990	869	928
Liège	1119	997	1210	988	1013
Le Royaume	1068	940	1050	926	948

C'est continuellement au Couchant de Mons que le salaire est le moindre et c'est très généralement dans la province de Liège qu'il est le plus fort.

Les dépenses autres que les salaires payés au travail minier se sont élevées à 72,316,500 francs. Cette somme comprend les dépenses en consommation de charbon, bois, fers, câbles, huiles, graisses, explosifs, fourrages, avoine; les achats de matériaux, matériel, chevaux, machines, terrains pour le service de l'exploitation; les traitements des agents et employés, dommages à la surface, impôts, institutions de secours et de prévoyance; enfin, les frais de contentieux et divers incombant aux frais généraux.

Autres dépenses.

Dans ces dépenses ne figurent ni les consommations mises au compte des ouvriers ni les charges financières, parfois bien lourdes.

Il est à remarquer qu'elles contiennent, pour bonne part, de la main d'œuvre rémunérée aux industries les plus diverses.

La dépense globale s'est établie comme suit :

Prix de revient.

Salaire	fr.	412,743,800
Autres dépenses	»	72,316,500
Ensemble	fr.	485,060,300

D'où résulte un prix de revient de fr. 9,05 à la tonne. L'année précédente, il avait été de fr. 8,92.

La valeur produite s'étant chiffrée à 493,337,700 francs, le boni général se trouve représenté par la somme de 8,297,400 fr., soit par fr. 0,41 à la tonne. L'année précédente, le boni avait été sensiblement le même, 8,097,800 francs.

PROVINCES	Nombre de sièges en activité.	OUVRIERS EMPLOYÉS			DÉPENSES			Prix de revient à la tonne.
		Nombre.	Montant des salaires.	Salaire brut annuel.	ordinaires.	extra-ordinaires.	totales.	
			Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Hainaut . . .	180	87,705	81,037,400	924	121,456,200	11,691,700	133,147,900	8.9
Namur . . .	15	2,798	2,616,400	935	3,729,400	301,300	4,030,700	7.8
Liège . . .	69	28,454	29,090,000	1,022	43,615,200	4,266,500	47,881,700	9.4
Le Royaume .	264	118,957	112,743,800	948	168,800,800	16,259,500	185,060,300	9.0
En 1894 . . .	262	117,103	110,169,800	941	166,165,500	17,028,800	183,194,300	8.9
„ 1893 . . .	268	116,861	103,648,600	887	159,392,000	15,618,900	175,010,900	9.0
„ 1892 . . .	271	118,578	113,509,000	957	172,514,000	17,012,000	189,526,000	9.6
„ 1891 . . .	275	118,983	129,247,000	1,086	193,813,000	17,780,000	211,593,000	10.7

En distinguant les exploitations en bénéfice ou en perte, on arrive aux résultats ci-après :

77 charbonnages ont réalisé ensemble un boni de fr. 11,654,700
 47 ont subi une perte globale de 3,357,300
 La différence reproduit le boni général de . . fr. 8,297,400

Dans le tableau ci-dessus sont consignés les principaux résultats de l'exploitation houillère en Belgique pendant l'année 1895. Parallèlement aux résultats globaux ont été mis en regard ceux des quatre années précédentes.

Répartition de la valeur produite. Les deux dernières colonnes du tableau précédent indiquent les parts de la valeur de la tonne de charbon qui ont échu respectivement au patron et à l'ouvrier.

PRODUCTION totale.	VALEUR totale.	Valeur à la tonne.	BALANCE				BÉNÉFICE général.	BÉNÉFICE général à la tonne.	PART DE L'OUVRIER à la tonne.
			Mines en gain.	BONI	Mines en perte.	PERTE			
Tonnes.	Fr.	Fr.		Fr.		Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
14,892,430	139,860,300	9.39	45	9,035,500	23	2,323,100	6,712,400	+ 0.45	5.61
516,890	3,899,200	7.54	3	105,600	9	237,100	- 131,500	- 0.03	5.06
5,043,284	49,594,200	9.82	29	2,513,600	13	797,100	1,716,500	+ 0.34	5.76
20,457,604	193,357,700	9.45	77	11,654,700	45	3,357,300	8,297,400	+ 0.41	5.51
20,534,501	191,292,100	9.32	71	11,636,400	51	3,538,600	8,097,800	+ 0.39	5.37
19,410,519	181,405,900	9.34	66	11,085,800	59	4,690,800	6,395,000	+ 0.33	5.34
19,583,173	201,288,000	10.28	82	16,273,000	42	4,511,000	11,762,000	+ 0.62	5.79
19,675,644	247,454,000	12.58	105	38,034,000	28	2,173,000	35,861,000	+ 1.82	6.57

Nous indiquerons également ci-dessous la répartition proportionnelle de la valeur produite aux ouvriers, aux frais divers et à l'exploitant, tant pour l'année 1895 que pour les quatre précédentes :

ANNÉES	TANTIÈME EN POUR CENT DE LA VALEUR PRODUITE		
	aux ouvriers.	aux frais divers.	à l'exploitant.
1891	52 2/10	33 3/10	14 5/10
1892	56 4/10	38 3/10	5 3/10
1893	57 1/10	39 4/10	3 5/10
1894	57 6/10	38 2/10	4 2/10
1895	58 3/10	37 4/10	4 3/10
Période 1891-1895	56 1/10	37 "	6 9/10

Les dépenses dites extraordinaires pour travaux de première installation, de transformation, de constructions nouvelles et de dépenses extraordinaires.

grands travaux préparatoires se sont élevées à la somme de 16.259.500 francs, soit 769.300 francs en moins que l'année précédente.

Les salaires figurent dans ces dépenses pour 6.940.100 francs, soit pour 6,2 % du montant de tous les salaires. En 1894, cette proportion avait été de 6,3 %.

Fabrication du coke.

Nous avons résumé ci-dessous la marche de cette industrie en 1895 :

CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	NOMBRE D'USINES actives.	FOURS		OUVRIERS Nombre.	CONSOMMATION de houille. Tonnes.	PRODUCTION EN COKE	
		Actifs. — Nombre.	Inactifs. — Nombre.			QUANTITÉ — Tonnes.	VALEUR de la tonne. — Francs.
1 ^{re} inspection . .	37	2,305	1,313	1,629	1,757,570	1,308,480	13.61
2 ^e " . .	"	928	903	501	601,143	440,629	14.17
TOTAUX . .	"	3,233	2,216	2,130	2,358,663	1,749,109	13.75
Rappel de 1894	"	3,201	2,317	2,108	2,381,896	1,756,622	12.94
" 1893 . .	"	3,310	2,184	2,251	2,284,796	1,683,702	13.33
" 1892 . .	"	3,576	2,306	2,280	2,497,421	1,832,257	14.66
" 1891 . .	"	3,855	2,147	2,463	2,375,310	1,742,075	18.67

Les prix se sont donc raffermis en 1895, grâce à l'entente établie entre les producteurs belges et d'Allemagne pour se partager les zones du marché en raison des facilités de transport.

Fabrication des agglomérés.

Le tableau ci-après donne pour cette fabrication, des renseignements analogues à ceux relatifs au coke.

Ne sont pas comprises dans les productions ci-dessus, celles de quelques petites fabriques de boulets sans brais pour chauffage domestique, établies dans la province de Namur.

PROVINCES	NOMBRE D'USINES actives.	PRESSES		OUVRIERS Nombre.	CONSOMMATION de houille. — Tonnes.	PRODUCTION EN AGGLOMÉRÉS	
		Actives.	Inactives.			QUANTITÉ — Tonnes.	VALEUR de la tonne. — Francs.
Hainaut	29	53	6	1,234	948,290	1,051,010	12.11
Liège	9	"	"	"	"	166,785	12.37
Le Royaume . .	38	"	"	"	"	1,217,795	12.14
Rappel de 1894 .	37	"	"	"	"	1,326,226	11.67
" 1893	36	"	"	"	"	1,256,265	11.29
" 1892	34	"	"	"	"	1,146,480	12.33
" 1891	"	"	"	"	"	"	"

Mouvement commercial de la houille, des agglomérés et du coke.

Tout en indiquant le mouvement commercial des combustibles minéraux en 1895, nous rappellerons dans un même tableau celui de chacune des quatre années précédentes.

Aux colonnes *ensemble*, le coke a été exprimé en houille à raison d'un rendement en coke de 73.5 % de la houille enfournée, et il a été compté 90 kilos de houille pour 100 kilos d'agglomérés.

ANNÉES	QUANTITÉS (TONNES)				PRODUCTION
	IMPORTATION				
	Houille.	Agglomérés.	Coke.	ENSEMBLE.	
1891	1,621,065	3,686	140,576	1,816,422	19,675,644
1892	1,486,212	5,542	191,054	1,749,248	19,583,173
1893	1,288,640	5,545	287,560	1,684,869	19,410,519
1894	1,377,009	4,317	326,188	1,822,676	20,534,501
1895	1,530,364	3,452	362,834	2,027,123	20,457,604
	EXPORTATION				Consommation
1891	4,750,232	358,691	933,668	6,418,982	15,073,084
1892	4,539,485	351,570	991,028	6,204,224	15,128,189
1893	4,849,887	489,225	941,663	5,571,364	14,524,025
1894	4,539,525	573,463	879,278	6,251,928	16,107,249
1895	4,661,477	459,702	870,983	6,260,216	16,224,511

Grèves.

Pendant l'année 1895⁽¹⁾, les grèves minières se sont produites à quelques semaines d'intervalle, avec un caractère différent, dans les provinces de Liège et du Hainaut; d'une part, dans le bassin de Liège pendant le mois de mars et le commencement d'avril; d'autre part, dans les bassins du Centre et du Couchant de Mons pendant le mois de juin, juillet et le commencement d'août. — Ces mouvements, disons-le de suite, n'ont eu aucun caractère général. Ils se sont étendus de proche en proche; c'est ainsi qu'à Liège, ils ont commencé le 5 mars dans la partie Nord du bassin où ils se terminaient le 15 du même mois; puis la grève a repris naissance dans les charbonnages situés à l'Ouest où elle a duré quelques jours; enfin, au commencement d'avril, elle se produisit avec une intensité et une durée analogues dans les mines de Seraing, Jemeppe et aussi du plateau de Herve.

En octobre, le travail fut encore quelque peu suspendu dans trois charbonnages appartenant respectivement au Borinage, au Centre et dans la banlieue Nord de la ville de Liège.

Presque partout, ces grèves ont eu pour but une augmentation des salaires.

Signalons que nulle part, sauf dans la commune de Saint-Nicolas-lez-Liège, ces mouvements n'ont nécessité l'intervention directe de la force armée : les griefs et les desiderata des grévistes étaient presque toujours présentés par des délégations aux chefs des exploitations.

En ce qui concerne le Hainaut, nous n'avons eu qu'à enregistrer des grèves isolées dans deux charbonnages importants du Centre, l'une au mois d'avril et de mai, l'autre en juin, causées respectivement par l'organisation du travail aux tailles et une demande non accueillie d'augmentation des salaires.

Peu après, dans le Couchant de Mons, survenaient deux grèvelettes et fin de juillet se manifestait un mouvement analogue dans quelques exploitations de la même région, à la suite d'une baisse sur les salaires.

(1) Nous devons la majeure partie de ce résumé à M. l'ingénieur des mines Halleux.

Dans le bassin de Charleroi deux grèves insignifiantes se sont déclarées, chacune isolément en une exploitation pour des questions touchant à l'organisation du travail.

Il est intéressant de noter que le premier mai est jour de chômage complet ou partiel, notamment dans le Hainaut. A Liège, cette manifestation est de beaucoup moins générale.

Le nombre de jours de travail, précédemment évalué à 295, confirme cette appréciation que les grèves de 1895 n'ont eu aucun caractère bien grave.

§ II. — MINES MÉTALLIQUES ET MINIÈRES.

Le tableau suivant résume les faits les plus intéressants de cette industrie, en 1895.

		Province de Liège.	Province de Namur.	Province de Luxembourg.	Province de Hainaut.	Province de Limbourg.	Province d'Anvers.	LE ROYAUME	
<i>A. Mines concédées.</i>									
Exploitations actives		7	"	1	1	"	"	9	
Nombre de sièges d'exploitation en activité.	à ciel ouvert . .	"	"	1	"	"	"	1	
	souterrains . .	8	"	"	1	"	"	9	
Ouvriers	à l'intérieur . .	444	"	"	25	"	"	469	
	à la surface . .	240	"	55	15	"	"	310	
		684	"	55	40	"	"	779	
Production en minerais	Fer lavé ou trié	quantités . T.	28,170	"	"	1,130	"	29,300	
		valeur . . Fr.	160,200	"	"	7,350	"	167,550	
	Plomb	quantités . T.	220	"	"	"	"	"	220
		valeur . . Fr.	25,500	"	"	"	"	"	25,500
	Calamine	quantités . T.	4,150	"	"	"	"	"	4,150
		valeur . . Fr.	201,700	"	"	"	"	"	201,700
	Blende	quantités . T.	8,080	"	"	"	"	"	8,080
		valeur . . Fr.	362,550	"	"	"	"	"	362,550
	Pyrite	quantités . T.	3,510	"	"	"	"	"	3,510
		valeur . . Fr.	36,150	"	"	"	"	"	36,150
	Manganèse . . . (minerai ferro- manganésifère)	quantités . T.	18,078	"	4,400	"	"	"	22,478
		valeur . . Fr.	228,850	"	57,420	"	"	"	286,270
	Valeur totale de la production . . Fr.		1,014,950	"	57,420	7,350	"	"	1,079,720
	Dépenses	ordinaires . .	891,850	"	33,020	20,550	"	"	945,420
extraordinaires . .		37,500	"	"	"	"	"	37,500	
totales		929,350	"	33,020	20,550	"	"	982,920	
La dépense totale comprend	salaires	565,100	"	28,600	13,500	"	"	607,200	
	autres frais	364,250	"	4,420	7,050	"	"	375,720	
<i>B. Exploitations libres de minerais de fer.</i>									
Nombre de sièges d'exploitation en activité.	à ciel ouvert . .	"	2	3	"	60	34	94	
	souterrains . .	5	"	"	"	"	"	10	
Ouvriers	à l'intérieur . .	274	229	80	"	"	"	563	
	à la surface . .	112	77	12	"	420	238	859	
		366	306	92	"	420	238	1,422	
Fer lavé ou trié . .	quantités . T.	49,587	44,100	96,550	"	58,700	34,400	283,337	
	valeur . . Fr.	404,400	350,900	164,900	"	246,700	146,000	1,312,900	

Nous avons exprimé la production sous une forme plus simple dans le tableau ci-après qui rappelle en outre les productions des quatre années précédentes.

ANNÉES	MINÉRAIS DE FER		MINÉRAIS DE PLOMB		MINÉRAIS DE ZINC		PYRITE		MINÉRAIS DE MANGANÈSE		VALEUR TOTALE — Francs.	NOMBRE D'OUVRIERS
	Quantités. Tonnes.	Valeur. Francs.	Quantités. Tonnes.	Valeur. Francs.								
1891	202,204	1,172,700	70	8,100	14,230	1,053,400	1,990	19,100	18,498	254,600	2,507,900	1,527
1892	209,943	1,093,100	60	8,200	12,260	981,600	2,570	27,400	16,775	208,300	2,318,600	1,477
1893	284,465	1,477,900	67	7,600	11,310	635,800	6,301	49,000	16,820	200,500	2,379,800	1,804
1894	311,222	1,582,200	160	16,900	11,585	578,500	3,050	29,900	22,048	277,700	2,485,200	1,581
1895	312,637	1,480,450	220	25,500	12,30	564,250	3,510	36,150	22,478	236,270	2,392,620	2,201

Des neuf mines concédées, quatre ont réalisé un bénéfice global de 451,300 francs, et cinq ont perdu ensemble la somme de 54,500 francs.

Le bénéfice général s'est donc chiffré à 96,800 francs.

Le salaire annuel des 779 ouvriers attachés aux dites mines concédées a été de 779 francs, sensiblement celui de l'année précédente (777 francs). Nous avons déjà fait remarquer dans de précédents comptes rendus, que le personnel de la surface est relativement nombreux, à cause de la préparation mécanique à laquelle le produit brut doit être généralement soumis.

Nous rappellerons de même que l'industrie des mines métalliques et des minières n'occupe guère dans les travaux souterrains que des ouvriers adultes, à l'exclusion absolue des femmes et des filles. Le personnel n'a compté en 1895 qu'un seul garçon en dessous de 16 ans.

§ III. — CARRIÈRES.

Nous donnerons, comme d'habitude, l'extraction des carrières par province et par nature de produits et immédiatement en un second tableau, nous rapprocherons les résultats globaux pour chacune des cinq années 1891 à 1895.

DÉSIGNATION DES PRODUITS (1)		Brabant.	Hainaut.	Namur.	Liège.	Luxem- bourg.	Limbourg.	LE ROYAUME (2)	
								Quantités.	VALEURS - (francs).
Pierres de taille	M ³	1.600	89.479	16.750	27.789	1.735	"	137.353	11.928.300
Poudingue	M ³	"	"	"	245	"	"	245	33.400
Chaux, moellons et pierrailles	M ³	80.520	1.282.140	558.150	529.680	36.850	1.500 (3)	2.488.840	10.679.700
Pierres à paver	P	26.630.300	31.879.500	12.485.000	19.549.000	1.835.000	"	92.378.800	7.875.800
Dalles et carreaux	M ²	700	48.880	29.000	16.557	"	"	95.137	148.200
Marbre.	M ³	"	4.775	7.955	"	60	"	12.790	2.121.200
Ardoises	P	"	"	3.575.000	"	30.077.000	"	33.652.000	1.223.100
Pierres à faux et à rasoir	M ³	"	"	"	690	"	"	690	30.500
Meules en grès	P	"	"	"	11.200	58.800	"	70.000	55.600
Castine	M ³	"	133.000	"	27.000	3.800	"	163.800	437.000
Dolomie	M ³	"	"	"	?	"	"	?	?
Terre à porcelaine	M ³	"	"	"	"	"	"	"	"
Terre plastique	T	5.140	64.885	120.050	5.410	"	"	195.485	1.364.700
Marne et craie	M ³	350	96.260	"	3.050	"	500	100.160	156.000
Sable	M ³	119.855	124.480	"	98.335	29.000	9.500	381.170	790.600
Silex pour faïencerie	M ³	"	15.470	9.400	"	"	"	24.870	100.000
Silex, gravier et pierrailles p ^e empierrement.	M ³	192.250	"	"	8.990	"	1.350	202.590	516.800
Terres ocreuses et autres pour couleurs	M ³	"	"	500	"	"	"	500	10.000
Sulfate de baryte	T	"	32.750	"	"	"	"	32.750	229.300
Feldspath	M ³	700	"	1.200	"	"	"	1.900	7.800
Phosphate de chaux	M ³	"	6.000	63.050	181.050	"	"	250.080	1.928.600
Craie phosphatée	M ³	"	256.650	"	"	"	"	256.650	1.487.100
VALEURS.	fr.	4.032.600	19.371.400	8.128.650	7.815.487	1.594.625	38.900	"	40.973.662
Rappel de 1894	fr.	3.563.000	18.661.500	7.321.300	7.430.100	1.379.400	25.000	"	38.380.300
" " 1893	"	4.152.000	20.149.000	7.685.000	7.882.000	1.526.000	40.000	"	41.433.000
" " 1892	"	3.733.000	18.565.000	7.698.000	6.669.000	1.739.000	38.000	"	38.442.000
" " 1891	"	3.577.000	18.737.000	6.591.000	7.533.000	1.346.000	34.000	"	39.280.000

(1) En mètres cubes = M³; en mètres carrés = M²; en tonnes = T; en nombre de pièces = P. — (2) Non compris les deux Flandres et la province d'Anvers qui d'ailleurs ne fournissent que des argiles tertiaires servant à la fabrication des briques, des carreaux et des tuiles, ainsi que des sables, de même formation, employés, entre autres usages, à la fabrication du verre. — (3) Tuffeau.

DÉSIGNATION DES PRODUITS (1)	QUANTITÉS					VALEUR (Francs)				
	1891	1892	1893	1894	1895	1891	1892	1893	1894	1895
	Pierres de taille . . . M ³	126,958	139,014	144,795	135,094	137,353	9,796,000	10,628,000	11,934,000	10,245,500
Poudingue M ³	?	?	?	?	245	?	?	?	?	33,400
Chaux, moellons et pierrailles . M ³	1,610,993	2,363,678	2,500,827	2,586,305	2,488,840	7,718,000	9,276,000	9,491,000	10,445,000	10,679,700
Pierres à paver P	86,158,700	88,048,700	96,041,650	84,309,000	92,378,800	7,586,000	7,489,000	8,570,000	7,208,300	7,875,800
Dalles et carreaux M ²	123,875	105,793	90,780	96,109	95,137	381,000	337,000	264,000	264,000	148,200
Marbre M ³	11,350	11,750	13,147	11,849	12,790	2,209,000	2,277,000	2,534,000	1,918,800	2,121,200
Ardoises } P	31,569,000	33,903,500	32,508,500	32,011,000	33,652,000	947,000	1,091,000	1,034,000	1,091,300	1,228,100
Ardoises } M ³	220	415	615	475	690	31,000	30,000	16,400	30,500	55,600
Pierres à faux et à rasoir . . . P	130,000	153,000	100,000	87,000	70,000	122,000	190,000	46,000	36,800	55,600
Meules en grès. M ³	90	17,100	?	?	?	2,000	7,000	?	?	?
Castine M ³	197,365	140,800	166,425	77,900	163,800	308,000	279,000	351,000	224,900	437,000
Dolomie M ³	1,500	3,100	3,500	?	?	3,000	9,000	7,000	?	?
Terre à porcelaine M ³	?	750	?	?	?	?	8,000	?	?	?
Terre plastique T	222,760	276,855	192,262	172,010	195,485	1,396,000	1,709,000	1,436,000	1,205,800	1,364,700
Marne et craie M ³	38,075	32,610	46,295	33,700	100,160	143,000	133,000	142,000	125,700	156,000
Sable M ³	328,731	333,545	339,970	374,700	331,170	630,000	818,000	654,000	708,200	790,600
Silex pour faïencerie. M ³	34,300	38,370	32,850	28,625	24,870	327,000	244,000	202,000	174,300	100,000
Silex, gravier et pierrailles pour empiècement M ³	465,380	18,100	7,280	6,640	202,590	1,140,000	52,000	19,000	15,900	516,000
Terres ocreuses, etc. M ³	?	?	880	250	500	?	?	7,000	5,000	10,000
Sulfate de baryte T	?	42,000	41,500	40,000	32,750	80,000	84,000	291,000	280,000	229,300
Feldspath M ³	"	"	1,800	2,150	1,900	"	"	16,000	17,800	7,800
Phosphate de chaux. M ³	291,080	268,210	331,230	371,776	250,080	5,030,000	3,780,000	4,405,000	4,396,500	1,928,600
Craie phosphatée. M ³	"	"	"	"	256,650	"	"	"	"	1,487,100
VALEURS. fr.	"	"	"	"	"	37,818,000	38,442,000	41,433,000	38,830,300	40,973,700

(1) En mètres cubes = M³; en mètres carrés = M²; en tonnes = T; en nombre de pièces = P.
(2) Non compris les deux Flandres et la province d'Anvers qui d'ailleurs ne fournissent que des argiles *tertiaires* servant à la fabrication des briques, des carreaux et des tuiles, ainsi que des sables, de même formation, employés, entre autres usages, à la fabrication du verre.
(3) Tuffeau.

Les quantités et valeurs relatives aux principales rubriques ont une certaine concordance d'une année à l'autre ; mais il en est où les différences ne peuvent s'expliquer par de simples fluctuations commerciales. D'où la confirmation de ce que nous avons dit dans de précédents comptes rendus sur la valeur des renseignements concernant la statistique des carrières, renseignements généralement fournis par les administrations communales, auxquelles incombe, comme on le sait, la police des carrières à ciel ouvert, de beaucoup plus nombreuses que celles par travaux souterrains.

Quelques rubriques, notamment la 3^e et la 17^e, peuvent d'ailleurs donner lieu à des confusions dans la répartition des produits.

Pendant l'année 1895, 1409 carrières ont été exploitées par 639 sièges souterrains et par 1181 sièges à ciel ouvert ; elles ont occupé un personnel de 51,801 ouvriers.

La province d'Anvers non mentionnée dans le tableau ci-dessus, a fourni par le travail de 5505 ouvriers, 590,000 mètres cubes de sables tertiaires, notamment pour verreries, et 775,000 mètres cubes d'argile de même formation, le tout pour une valeur de 2,054,500 fr.

§ IV. — MÉTALLURGIE.

Les renseignements que nous donnons ci-après concernent les établissements régis par la loi de 1810 où l'on fond les minerais de fer, de plomb et de zinc, ainsi que les usines également régies par cette loi où la fonte de fer est convertie en métal brut (fer et acier) et le métal brut transformé en produits finis.

A. — Hauts-fourneaux.

		1 ^{re} inspection	2 ^e inspection	ROYAUME	VALEUR	
					totale. Fr	moyenne par tonne. Fr.
<i>Usines</i> . . .	actives	8	9	17	"	"
	inactives	3	3	3	"	"
<i>Hauts-fourneaux</i> . . .	actifs	11	18	29	"	"
	inactifs	9	2	11	"	"
<i>Ouvriers</i> . . .	Nombre	970	1979	2949	"	"
	Salaire journalier moyen . fr.	2.87	2.86	2.86	"	"
<i>Minerais consommés</i> . . .	belges tonnes.	49.820	243.746	292.565	"	"
	étrangers "	692.380	956.556	1.648.936	"	"
<i>Scories et mitraille</i>	"	140.185	60.473	200.658	"	"
<i>Production.</i> }	Fonte d'affinage . . . tonnes.	186.580	143.170	329.750	14.745.900	44.72
	Id. de moulage . . . "	"	85.450	85.450	3.737.800	43.74
	Id. manganésifère . . . "	"	"	"	"	"
	Id. Bessemer "	"	161.606	161.606	9.045.100	55.97
	Id. Thomas "	138.275	114.153	252.428	12.680.100	50.23
	Id. ouvrée de 1 ^{re} fusion . . . "	"	"	"	"	"
	ENSEMBLE . . . tonnes.	324.855	504.379	829.234	40.208.900	48.24

Le nombre total des jours de marche des fourneaux a été de 10.024.

Outre les quantités indiquées de minerais il a été consommé :

340.770 tonnes de castine ;
 695.708 » de coke belge ;
 253.268 » de coke étranger, notamment
 dans les usines de Liège et de
 Luxembourg ;
 8.460 » de charbon.

Le tableau suivant permet de comparer pour les années 1891 à 1895 les productions des diverses variétés de fonte, les valeurs globales de celles-ci et les prix à la tonne.

ANNÉES	Affinage	Moulage	Mangané- sifère	Bessemer	Thomas	OUVRÉE de 1 ^{re} fusion	ENSEMBLE
<i>Productions en tonnes</i>							
1891	445.436	56.241	"	147.193	34.536	"	684.126
1892	442.09	67.236	"	190.599	53.424	"	753.268
1893	428.480	74.630	"	165.077	77.077	"	745.264
1894	378.045	80.110	"	170.420	190.022	"	818.597
1895	329.750	85.950	"	161.606	252.428	"	829.234
<i>Valeurs des productions en 1000 francs</i>							
1891	22.667	3.313	"	10.360	1.968	"	38.318
1892	20.229	3.238	"	12.474	2.775	"	38.716
1893	19.277	3.558	"	9.568	3.648	"	36.052
1894	17.625	3.786	"	9.742	9.674	"	40.828
1895	14.745	3.737	"	9.045	12.680	"	40.208
<i>Valeurs à la tonne en francs</i>							
1891	50.51	58.91	"	70.04	56.98	"	56.01
1892	45.77	48.12	"	65.44	51.94	"	51.40
1893	44.99	47.69	"	57.96	47.33	"	48.38
1894	46.62	47.26	"	57.16	50.91	"	49.85
1895	44.72	43.74	"	55.37	50.23	"	48.24

Pour l'année 1895 on observe une diminution de 48.925 tonnes dans la production de la fonte d'affinage, sur l'année précédente; par contre la production en fonte Thomas a été de 252.428, soit 62.406 tonnes de plus qu'en 1894. C'est une conséquence naturelle de l'orientation nouvelle de l'industrie sidérurgique.

Notons qu'en 1895, tous les prix ont fléchi.

B. — *Fabriques et usines à ouvrir le fer.*

	1 ^{re} inspection.	2 ^e inspection.	ROYAUME	VALEUR	
				totale. Fr.	moyenne par tonne. Fr.
<i>Usines</i>					
} actives	25	23	48	"	
} inactives	1	2	3	"	
} à puddler					
} actifs	281	77	358	"	
} inactifs	63	36	129	"	
<i>Fours</i> } à réchauffer					
} actifs	94	63	157	"	
} inactifs	22	34	56	"	
} autres (1)					
} actifs	15	195	210	"	
} inactifs	1	36	37	"	
<i>Ouvriers</i>					
} Nombre	8,482	5,104	13,586	"	
} Salaire journalier moyen fr.	3.28	3 17	3.24	"	
<i>Fonte consommée pour fer puddlé.</i> } belge tonnes.	269,570	77,305	346,875	"	
} étrangère "	79,730	29,226	108,956	"	
<i>Production en fer ébauché</i>	300,890	92,949	393,839	30,791,800	78.18
<i>Ébauché consommé pour fer corroyé</i>	6,145	24,425	30,570	"	
<i>Mitraille</i>	6,355	19,848	26,203	"	
<i>Production en fer corroyé</i>	10,515	36,904	47,419	5,204,150	109.75
<i>Consommations pour fers finis</i> (2)					
} ébauchés "	303,410	76,430	379,840	"	
} corroyés "	11,135	36,917	48,052	"	
} mitraille "	101,955	29,019	130,974	"	
<i>Production en fers finis.</i> } Gros fers marchands "	63,290	12,811	76,101	8,593,800	112.92
} Petits fers "	139,325	24,055	163,380	19,218,050	117.59
} Fers spéciaux "	47,560	10,161	57,721	7,430,300	128.72
} Fers battus "	20	721	741	281,950	380.49
} Rails "	275	250	525	64,100	122.09
} Fers fendus "	16,325	"	16,325	1,630,650	99.89
} Fers serpentés "	16,980	4,417	21,397	2,511,700	117.38
} Grosses tôles et larges plats "	50,550	17,926	68,476	8,872,140	129.56
} Tôles fines "	2,300	38,433	40,733	7,076,500	173.72
ENSEMBLE	337,125	108,774	445,899	55,729,190	124.98

(1) Dormant ou ouverts. — (2) Y compris les consommations dans les usines outillées exclusivement pour ouvrir le fer.

Vingt-neuf usines qui figurent au tableau ont produit 101.783 tonnes d'aciers finis d'une valeur de fr. 13,631,800 par la transformation de 125.477 tonnes d'acier brut.

Cette quantité et cette valeur ont été reportées en détail au tableau des aciéries.

Le tableau ci-dessous donne les productions, leurs valeurs et les prix à la tonne des fers finis pour les années 1891 à 1895.

ANNÉES.	Gros fers marchands.	Petits fers.	Fers spéciaux.	Fers battus.	Rails.	Fers fendus.	Fers serpentés.	Grosses tôles et larges plats.	Tôles fines.	ENSEMBLE.
<i>Productions en tonnes</i>										
1891	145,902	101,508	93,712	3,812	1,731	17,232	18,646	86,194	29,003	497,280
1892	143,154	97,082	86,021	3,273	1,791	10,305	22,146	86,279	28,957	479,008
1893	135,193	117,199	84,151	2,448	1,616	13,960	18,468	80,524	31,462	485,021
1894	107,881	125,417	68,912	1,236	1,285	10,810	19,153	83,903	34,693	453,290
1895	76,101	163,380	57,721	741	525	16,825	21,397	68,476	40,733	445,899
<i>Valeurs des productions en 1000 francs</i>										
1891	19,100	14,069	13,365	1,082	195	2,123	2,679	13,572	6,417	72,602
1892	17,080	12,565	11,665	902	219	1,118	2,835	12,564	5,901	64,879
1893	15,361	13,712	11,017	703	197	1,525	2,215	10,828	6,312	61,872
1894	12,540	14,663	8,740	352	161	1,111	2,292	10,956	6,771	57,589
1895	8,593	19,218	7,430	281	64	1,680	2,511	8,872	7,076	55,729
<i>Valeurs à la tonne en francs</i>										
1891	130.91	138.60	142.62	283.84	143.69	123.20	143.68	157.46	221.25	145.99
1892	119.31	129.43	135.61	275.59	122.28	108.49	128.01	145.62	203.78	135.44
1893	113.63	116.99	130.92	287.32	122.40	109.25	119.94	134.47	200.65	127.57
1894	116.24	116.91	126.84	284.84	125.68	102.70	119.69	130.58	195.18	127.05
1895	112.92	117.59	128.72	383.49	122.09	99.89	117.38	129.56	173.72	124.98

Ce tableau accuse une baisse continue de la production et de sa valeur.

C. — *Acieries et usines à ouvrir l'acier.*

	1 ^{re} inspection.	2 ^e inspection.	ROYAUME	VALEUR	
				totale. Fr.	moyenne par tonne. Fr.
<i>Usines</i>					
actives	5	5	10	"	"
inactives	1	2	3	"	"
<i>Fours à cuire</i> (Martin et autres)					
actifs	3	4	7	"	"
inactifs	2	3	5	"	"
<i>Convertisseurs</i> (Bessemer et autres)					
actifs	6	8	14	"	"
inactifs	5	11	16	"	"
<i>Fours à réchauffer</i>					
actifs	6	23	29	"	"
inactifs	2	18	20	"	"
<i>Ouvriers</i>					
nombre	2 245	2 446	4 691	"	"
salaire journal ^r moyen fr.	3.23	3.62	3.35	"	"
<i>Fonte consommée, pour aciers bruts</i>					
belge T ^s	164,850	238,136	402,986	"	"
étrangère	37,813	34,392	72,205	"	"
<i>Ribbons et mitraille d'acier</i>	24,058	35,082	59,140	"	"
<i>Production en lingots fondus</i> (1)	189,149	265,470	454,619	34,426,000	75,72
<i>Consommations pour aciers finis</i> (2)					
lingots fondus { belges	120,295	244,456	364,751	"	"
étrangers	1,370	1,137	2,507	"	"
lingots battus { belges	38,820	26,438	65,258	"	"
étrangers	1,180	1,359	2,539	"	"
<i>Production en produits finis</i>					
Rails T ^s	9,785	112,572	122,357	12,540,800	102,49
Bandages		7,359	7,359	1,298,950	176,50
Aciers laminés divers	109,400	69,849	179,249	19,581,300	109,24
Aciers battus	350	4,201	4,551	709,150	155,82
Grosses tôles	139,10	16,092	30,002	4,198,670	139,94
Tôles fines	350	12,092	12,442	2,547,150	204,71
Fils d'acier	7,300	4,687	11,987	1,543,350	128,75
ENSEMBLE	141,095	226,852	367,947	42,419 270	115,27

(1) Une partie a été immédiatement convertie en lingots battus (*blooms*) d'une valeur commerciale de fr. 94.76 la tonne. — (2) Y compris les consommations dans les usines mixtes.

On compte 13 aciéries proprement dites, à convertisseurs ou à fours Martin, dont 3 inactives.

Ainsi que nous l'avons fait pour le fer, nous rapprochons dans le tableau suivant les productions de 1891 à 1895, et de même les valeurs des produits finis.

ANNÉES.	Lingots fondus (1).	Rails.	Bandages.	Aciers laminés divers.	Aciers battus.	Grosses tôles.	Tôles fines.	Fils d'acier.	Produits finis de toutes espèces.
<i>Production en tonnes.</i>									
1891	243,913	131,601	10,625	36,970	8,205	4,894	5,208	8,802	206,305
1892	260,037	125,648	9,103	40,478	7,523	10,649	5,706	9,174	208,281
1893	273,113	104,496	7,648	64,782	6,132	22,058	8,556	10,249	224,922
1894	405,661	113,661	9,769	166,981	5,627	27,602	9,378	8,300	341,318
1895	454,619	122,257	7,339	179,249	4,551	30,002	12,442	11,987	367,947
<i>Valeurs des productions en 1000 francs.</i>									
1891	23,421	16,221	2,044	5,881	1,408	931	1,302	1,324	29,111
1892	23,277	14,171	1,731	6,161	1,229	1,731	1,291	1,287	27,601
1893	22,928	11,252	1,516	8,522	1,046	3,366	1,798	1,365	28,868
1894	33,010	11,631	1,641	19,148	890	3,890	1,941	1,657	40,200
1895	34,426	12,540	1,298	19,581	709	4,198	2,547	1,543	42,419
<i>Valeurs à la tonne en francs.</i>									
1891	96.02	123.26	192.38	159.07	171.60	190.23	250.00	150.42	141.11
1892	89.51	112.79	190.17	152.21	163.37	162.55	226.43	140.30	132.52
1893	83.95	107.68	198.33	131.56	170.08	146.00	210.14	133.22	128.34
1894	81.37	102.34	168.07	114.67	158.22	140.93	207.02	127.36	117.77
1895	75.72	102.49	176.50	109.34	155.82	139.94	204.71	128.75	115.27

La consommation de charbon s'est élevée dans les fabriques de fer et les aciéries ainsi que dans les usines à ouvrir le fer et l'acier à 1,088,070 tonnes pour l'année 1895, soit 18294 tonnes de moins qu'en 1894.

La production de l'acier a donc encore augmenté en 1895, mais d'autre part la valeur à la tonne a continué de descendre.

(1) Y compris ceux convertis en lingots battus ou (*blooms*).

D. — *Fabrication du zinc* (fonderies de minerais).

		2 ^e inspection. (1)	VALEUR	
			totale. Fr.	MOYENNE par tonne. Fr.
<i>Usines</i>	actives	12	"	"
	inactives	"	"	"
<i>Fours</i> :	actifs	366	"	"
	inactifs	61	"	"
<i>Nombre moyen en activité.</i>	de creusets	28,141	"	"
	de moufles	"	"	"
<i>Ouvriers</i>	Nombre	4,783	"	"
	Salaire journalier moyen fr.	3.52	"	"
<i>Minerais consommés</i>	belges tonnes.	12,842	"	"
	étrangers "	235,987	"	"
<i>Crasses consommées.</i> "		6,424	"	"
<i>Production de zinc brut</i> "		107,664	38,496,700	357.56
Rappel de 1894		97,041	36,166,800	372.70
" 1893		95,665	39,602,100	413.97
" 1892		91,546	46,568,000	508.69
" 1891		85,999	48,271,000	561.30

(1) La fabrication du zinc n'existe que dans les provinces de Liège, de Limbourg et d'Anvers.

Usines à ouvrir le zinc
dépendantes des usines précédentes.

	2 ^e inspection.	VALEUR	
		totale. Fr.	moyenne par tonne.
<i>Usines</i> { actives	9	"	"
{ inactives.	1	"	"
<i>Ouvriers</i> { nombre	477	"	"
{ Salaire journalier moyen fr	3.77	"	"
<i>Zinc laminé</i> tonnes.	34,081	13,442,000	394.41
Rappel de 1894.	31,724	12,801,300	403.52
" 1893.	32,388	15,150,700	467.79
" 1892.	29,102	16,455,000	565.43
" 1891.	28,713	17,510,200	609.83

La consommation de charbon a été en 1895 de 553.847 tonnes pour la fonte des minerais et de 13.616 tonnes pour le laminage du métal.

Le fait saillant qui ressort de ces tableaux est la baisse du prix du métal, conséquence de la rupture du syndicat international des producteurs.

E. — *Fabrication du Plomb et de l'Argent.*

	2 ^e inspection. (1)	VALEUR	
		totale. Fr.	moyenne par unité. Fr.
<i>Usines</i>			
{ actives	3	"	"
{ inactives	1	"	"
<i>Fourneaux</i> { à manche	17	"	"
{ inactifs	6	"	"
<i>de</i> { à réverbère { actifs	1	"	"
<i>réduction.</i> { inactifs	7	"	"
<i>Fours de coupelle</i>	4	"	"
<i>Ouvriers</i>			
{ Nombre	671	"	"
{ Salaire journalier. . . fr.	2.89	"	"
<i>Minerais consommés</i>			
{ belges. tonnes.	344	"	"
{ étrangers "	15,485	"	"
<i>Sous-produits consommés</i>	12,591	"	"
<i>Production</i>			
{ Plomb brut.	15,573	4,203,800	269,94
{ Argent kilogr.	31,543	3,430,000	108,74
Rappel de 1894.			
{ Plomb brut. tonnes.	14,120	3,523,100	249,51
{ Argent kilogr.	28,961	3,026,100	104,55
Rappel de 1893.			
{ Plomb brut. tonnes.	12,006	3,075,600	256,17
{ Argent kilogr.	26,717	3,455,400	128,95
Rappel de 1892.			
{ Plomb brut. tonnes.	10,146	2,690,000	265,13
{ Argent kilogr.	30,267	4,380,000	144,71
Rappel de 1891.			
{ Plomb brut. tonnes.	12,698	3,895,000	306,74
{ Argent kilogr.	33,950	5,562,000	163,82

Les usines où l'on fabrique le plomb et l'argent ont consommé 27031 tonnes de charbon et de coke.

Signalons de nouveau qu'il existe près d'Anvers une importante usine où l'on retire l'argent de lingots de plomb importés d'Espagne; mais cette usine où les *minerais* ne sont pas fondus n'est pas considérée comme régie par la loi de 1810 et sa production ne figure pas dans cette statistique.

On remarque la baisse continue de la valeur, tant du plomb que de l'argent, sauf une légère hausse en 1895 pour ce dernier métal.

(1) La fabrication du plomb et de l'argent n'existe que dans les provinces de Liège et de Limbourg.

F. — Mouvement commercial des métaux.

De même que pour les combustibles minéraux, nous donnerons le mouvement commercial des métaux relatif à chacune des années de la dernière période quinquennale.

ANNÉES	FER (fonte brute)	FER (produits finis)	ACIER (lingots)	ACIER (produits finis)	ZINC (non ouvré)	PLOMB (non ouvré)
<i>Production (tonnes).</i>						
1891	648,126	497,380	243,913	206,305	85,999	12,698
1892	753,268	479,008	260,037	208,281	91,546	10,146
1893	745,264	485,021	273,113	224,922	95,665	12,006
1894	818,597	453,290	405,661	341,318	97,041	14,120
1895	829,234	445,899	454,619	367,947	107,664	15,573
<i>Importation (tonnes).</i>						
1891	183,542	19,342	6,589	6,585	6,972	34,093
1892	149,563	18,661	8,816	8,356	5,936	31,054
1893	158,660	20,825	18,859	10,960	5,833	38,028
1894	227,427	21,007	18,518	13,069	9,130	43,491
1895	223,746	17,616	18,405	17,582	8,550	45,594
<i>Exportation (tonnes).</i>						
1891	17,002	289,985	973	86,458	68,026	24,073
1892	18,253	289,811	914	86,576	76,823	24,709
1893	18,581	271,743	1,332	123,198	75,823	29,947
1894	12,057	279,891	659	155,607	81,248	34,690
1895	9,898	271,066	1,315	170,328	88,316	39,996
<i>Consommation indigène (tonnes).</i>						
1891	814,666	226,737	249,529	126,432	24,945	22,718
1892	884,578	207,858	267,939	130,061	20,659	16,501
1893	885,343	234,103	290,640	112,684	25,670	20,087
1894	1,033,967	194,406	423,520	198,780	24,923	22,921
1895	1,043,082	192,449	741,709	215,201	27,898	21,171

Comme dans nos précédents comptes rendus, nous ferons remarquer que ces chiffres ne concernent que les métaux obtenus en première fusion, ainsi que les produits sidérurgiques qui proviennent du laminage ou de l'étirage. Quant aux produits fabriqués, tels que les métaux ouvrés en seconde fusion et les nombreux fabricats qui résultent de la mise en œuvre des produits sidérurgiques bruts, les transactions dont ils sont l'objet donnent lieu à un mouvement d'exportation des plus actifs.

Nous ferons remarquer de nouveau que la quantité de lingots d'acier importés est bien supérieure à celle des lingots de provenance étrangère consommés dans les usines. Des confusions sur la nature du produit ont pu s'introduire dans le premier relevé.

§ V. — VERRERIES, CRISTALLERIES ET MANUFACTURES DE GLACES.

Bien qu'à la suite d'un arrêt de la Cour de Bruxelles, ces établissements ne sont plus considérés comme des usines régies par la loi du 21 avril 1810 ⁽¹⁾, les ingénieurs des mines ont continué à dresser la statistique de leur production.

Le tableau ci-dessous donne les renseignements statistiques les plus intéressants pour l'année 1895.

(1) Voir notre travail de statistique rétrospective déjà cité.

	1 ^{re} inspection.	2 ^e inspection.	ROYAUME	VALEUR		
				totale. {Fr.	par unité. Fr.	
<i>Usines</i> . . { actives	35	11	46	"	"	
{ inactives.	4	1	5	"	"	
<i>Fours</i>	{ <i>de fusion</i> { actifs	(¹) 54	29	83	"	"
		{ inactifs	(²) 29	15	44	"
	{ <i>d'étendage</i> { actifs	176	180	256	"	"
		{ inactifs	40	10	50	"
<i>Moulins</i>	41	22	62	"	"	
<i>Nombre d'ouvriers</i>	13,376	7,561	20,937	"	"	
<i>Production</i> {	Verres à vitres . . m ²	24,106,700	"	24,106,700	21,542,600	0.89
	Bouteilles . . . pièces	4,980,000	"	4,980,000	472,600	0.09
	Glaces m ²	508,620	572,000	1,080,620	12,318,500	11.39
	Objets divers (gobelet- teries) pièces	(?)	90,816,000	(?)	12,120,000	(?)
ENSEMBLE	"	"	"	46,453,700	"	

Il a été consommé dans ces usines 646,425 tonnes de charbon.
 En 1895, la valeur de la production avait été de fr. 50,548,700.
 Le tableau ci-après renseigne la production de ces industries pendant chacune des années de la période quinquennale 1891-1895 :

(¹) Dont 30 à bassin. — (²) Dont 10 à bassin.

ANNÉES	Verres à vitre.	Bouteilles.	Glaces.	Objets divers. Gobeletteries.	Valeur totale.
	M ²	Pièces.	M ²	Pièces.	Fr.
1891	24,795,525	931,887	936,399	?	"
1892	25,692,950	6,051,500	978,545	93,580,000	"
1893	27,476,250	6,136,000	971,250	105,729,000	"
1894	26,654,500	4,757,000	1,063,000	113,119,000	"
1895	24,106,700	4,980,000	1,080,620	?	"
<i>Valeurs (francs).</i>					
1891	29,734,000	89,000	14,463,000	11,088,000	55,374,000
1892	28,712,000	623,000	12,667,000	11,327,000	53,329,000
1893	28,199,900	615,400	11,047,000	12,247,900	52,110,200
1894	25,715,600	460,700	12,026,500	12,345,900	50,548,700
1895	21,542,600	472,600	12,318,500	12,120,000	46,453,700
<i>Valeur de l'unité (francs).</i>					
1891	1.20	0.10	15.44		"
1892	1.12	0.10	12.94	0.12	"
1893	1.03	0.10	11.37	0.12	"
1894	0.96	0.10	11.33	0.11	"
1895	0.89	0.09	11.39	"	"

On remarque notamment la marche décroissante du prix de l'unité dans l'industrie des verres à vitre ainsi que la diminution de la valeur produite dans l'ensemble de ces industries.

§ VI. — MACHINES A VAPEUR (1).

Le tableau ci-après classe par province et pour tout le pays les appareils à vapeur dans les diverses industries.

(1) Le service administratif des machines à vapeur est réparti comme suit :

Aux mines : 1° Les machines et les chaudières établis dans les mines, minières, carrières souterraines et dans les usines métallurgiques régies par la loi de 1810 ; 2° les autres machines et chaudières fonctionnant dans les provinces de Hainaut, de Liège, de Namur et de Luxembourg, à l'exception de celles du chemin de fer de l'État et des voies navigables :

Aux ponts et chaussées : 1° Les machines et chaudières fonctionnant sur les voies navigables du royaume ; 2° les autres machines et chaudières établis dans les provinces de Brabant, d'Anvers, de la Flandre orientale, de la Flandre occidentale et de Limbourg, à l'exception de celles du chemin de fer de l'État, de la marine de l'État et de celles ci-dessus, ressortissant au service des mines.

Aux chemins de fer : Les machines et chaudières affectées au service du chemin de fer de l'État.

A la marine : Les machines et les chaudières affectées au service de la marine de l'État et des lignes maritimes postales, subsidiées par l'État.

Récapitulation des appareils à

NATURE DES INDUSTRIES.	ANVERS.			BRABANT.			FL. OCCIDENTALE.			FL. ORIENTALE.				
	GÉNÉRATEURS. Nombre.	MOTEURS.		GÉNÉRATEURS. Nombre.	MOTEURS.		GÉNÉRATEURS. Nombre.	MOTEURS.		GÉNÉRATEURS. Nombre.	MOTEURS.			
		Nombre.	Force en chevaux.		Nombre.	Force en chevaux.		Nombre.	Force en chevaux.		Nombre.	Force en chevaux.		
Charbonnages	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
Mines métalliques	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
Carrières et scieries de pierres . .	9	9	280	39	31	1,399	"	"	"	3	3	24		
Métallurgie et travail des métaux .	51	63	1,182	178	172	3,776	21	21	130	61	64	549		
Fabrication de machines et d'outils	47	46	770	45	42	1,123	32	34	260	42	40	561		
Fabrique d'armes	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
Verreries	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
Fabriques de porcelaines et de faïences	"	"	"	4	5	36	17	18	256	"	"	"		
Fabriques de produits chimiques .	49	42	671	87	86	1,547	14	10	285	39	28	721		
Préparation et travail des bois . .	42	36	1,424	62	61	1,449	40	41	471	73	67	1,409		
Industrie de la laine	15	13	478	57	40	3,509	5	3	83	12	13	715		
Industrie du coton et de la soie . .	"	"	"	21	27	1,560	2	2	34	194	128	15,018		
Industrie du lin	9	6	565	16	11	868	161	152	4,594	196	117	13,904		
Blanchisseries et teintureries . . .	18	11	190	75	57	1,055	42	34	641	102	54	1,508		
Battage des grains	6	6	37	71	71	812	175	175	1,414	46	46	302		
Mouture des grains	83	75	3,174	118	107	4,253	186	186	3,949	312	307	5,196		
Brasseries et distilleries	169	155	3,300	264	248	4,606	178	186	1,833	283	253	2,339		
Fabriques de sucre	36	56	1,451	91	155	3,899	28	32	743	68	89	1,629		
Fabriques d'huiles	22	17	806	30	25	470	63	63	1,748	86	86	1,883		
Papeteries	96	32	2,285	97	77	5,312	7	7	146	19	12	774		
Imprimeries typographiques	9	8	34	21	14	284	5	4	60	6	6	35		
Usines diverses	462	387	11,921	496	400	10,695	190	159	1,445	325	276	5,520		
CH. DE FER.	NAVIGATION.	Service de l'Etat.	Machines fixes et locomobiles	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
		Bateaux à vapeur	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
CH. DE FER.	NAVIGATION.	Service des particuliers	Machines fixes et locomobiles	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
			Bateaux et dragueurs à vapeur	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
		Service de l'Etat	Machines fixes et locomobiles	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
			Locomotives	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
Service des particuliers	NAVIGATION.	Machines fixes et locomobiles	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
		Locomotives	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"		
TOTAUX			1,123	962	28,568	1,772	1,629	46,653	1,166	1,124	18,092	1,867	1,589	52,087
Rappel de l'année 1894			1,077	951	28,515	1,760	1,606	43,333	1,156	1,114	17,398	1,855	1,570	49,665
" " 1893			1,058	913	27,247	1,739	1,541	39,517	1,132	1,091	16,484	1,750	1,558	46,135
" " 1892			1,003	888	24,399	1,679	1,533	37,615	1,099	1,060	15,597	1,694	1,532	44,694
" " 1891			994	887	25,069	1,693	1,507	36,119	1,085	1,032	14,302	1,761	1,489	42,402

vapeur existant au 31 décembre 1895.

HAINAUT.			LIÈGE.			LIMBOURG.			LUXEMBOURG.			NAMUR.			LE ROYAUME.		
GÉNÉRATEURS. Nombre.	MOTEURS.																
	Nombre.	Force en chevaux.															
1,505	1,469	99,050	601	650	36,701	"	"	"	"	"	"	54	58	3,310	2,160	2,177	139,061
1	4	39	21	22	577	"	"	"	"	"	"	12	7	391	36	36	1,097
439	499	10,630	24	25	360	"	"	"	11	11	148	92	96	1,852	617	674	14,693
601	689	28,559	637	825	24,448	10	8	160	39	26	1,729	61	84	2,347	1,659	1,952	62,880
324	359	5,636	213	266	4,337	1	1	6	2	2	6	28	31	238	734	821	12,937
			57	50	1,273	"	"	"	"	"	"	53	33	5,269	57	50	1,273
113	71	6,286	22	16	629	"	"	"	"	"	"	53	33	5,269	188	120	12,184
						1	1	85	1	1	125	22	19	388	117	103	2,572
72	59	1,682	"	"	"	7	5	378	11	6	52	42	49	693	314	292	5,797
48	44	1,093	17	22	357	6	6	148	43	39	496	36	35	400	490	473	7,851
116	119	1,242	72	69	812	"	"	"	"	"	"	16	12	648	385	335	18,845
25	22	751	255	232	12,661	"	"	"	"	"	"	6	6	50	238	169	17,934
21	12	1,322	"	"	"	2	3	58	"	"	"	"	"	"	418	312	21,850
18	13	801	10	4	1,010	1	1	1	"	"	"	"	"	"	332	217	5,618
11	6	32	83	54	2,191	6	6	48	6	6	29	64	64	474	664	664	5,000
187	187	1,239	103	103	645	17	17	158	7	7	113	37	31	824	1,006	956	23,485
172	161	4,112	74	65	1,706	35	32	368	19	17	111	66	68	527	1,584	1,540	18,368
466	474	4,203	101	107	1,081	33	43	609	"	"	"	27	75	1,040	773	1,296	20,636
303	610	7,865	187	236	3,400	2	2	57	"	"	"	1	1	8	212	202	5,146
7	8	174	1	46	1,860	"	"	"	1	"	"	28	25	1,113	299	205	11,831
6	9	341	45	46	1,860	1	1	1	1	1	3	4	4	11	71	59	518
11	10	50	13	11	40	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
865	983	19,774	407	423	8,412	26	22	160	8	6	42	71	71	872	2,850	2,727	58,841
															15,204	15,380	468,417
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	16	9	479
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	65	24	8,387
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	16	18	464
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	401	499	44,410
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	192	255	5,102
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2,184	2,184	394,054
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	72	70	621
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1,228	1,125	168,988
5,311	5,808	194,881	2,946	3,226	102,500	148	148	2,237	151	125	2,944	720	769	20,455	19,378	19,664	1,090,922
5,597	5,858	190,930	3,035	3,370	102,197	139	137	1,776	141	118	2,624	709	768	20,374	19,553	19,647	1,062,876
5,103	5,420	177,715	3,009	3,347	96,928	127	130	1,556	135	117	2,602	710	744	20,550	18,757	18,926	1,032,492
5,407	5,516	175,743	3,076	3,339	95,588	132	138	1,644	130	111	2,578	718	741	20,210	18,818	18,831	993,307
5,319	5,326	164,013	2,998	3,220	91,973	120	130	1,325	122	111	2,587	697	704	19,300	18,660	18,304	936,486

Au 31 décembre 1895, il y avait pour tout le royaume 19,378 générateurs et 19,664 moteurs d'une force nominale de 1,090,922 chevaux.

La situation des moteurs à vapeur peut être exprimée plus simplement et être comparée à celle de chacune des quatre années précédentes en groupant comme suit les diverses industries :

GROUPES D'INDUSTRIES	NOMBRE DES MOTEURS					PUISSANCE DES MOTEURS				
	1891	1892	1893	1894	1895	1891	1892	1893	1894	1895
Industries extractives (mines, mi- nières, et carrières)	2,818	2,951	2,940	3,051	2,887	140,890	148,926	150,145	157,106	154,851
Industries métallurgiques et du tra- vail des métaux	2,033	2,050	2,019	2,031	1,952	56,186	56,184	57,355	60,686	62,880
Fabriques de machines et d'outils .	831	854	822	857	821	10,839	11,625	11,773	12,995	12,937
Industries des étoffes (laines, coton, soie ; blanchisseries et teintu- reries)	1,031	1,046	1,023	1,046	1,033	55,012	57,200	58,108	62,458	64,247
Travail des grains et autres pro- duits agricoles (meuneries, bras- series, distilleries, sucreries et huileries)	3,992	4,358	4,434	4,634	4,658	61,565	65,136	67,548	71,569	72,635
Autres industries manufacturières .	3,701	3,599	3,623	3,873	4,029	72,628	78,997	83,825	92,118	100,867
Industrie du transport (chemin de fer et navigation)	3,898	3,973	4,065	4,155	4,284	539,366	575,239	603,758	606,024	622,505
ENSEMBLE	18,304	18,831	18,926	19,647	19,664	936,486	993,307	1,032,492	2,062,876	1,090,922

On remarquera pour l'année 1895 une légère diminution par rapport à l'année précédente, du nombre total des chaudières et aussi de la puissance des moteurs qui desservent les industries extractives. Les diminutions sont plus apparentes que réelles. Elles peuvent résulter de ce que d'anciens appareils ne sont parfois considérés comme supprimés que l'année suivante de l'installation de ceux qui les remplacent.

§ VII. — ACCIDENTS.

Les officiers des mines ont constaté en 1895, dans les mines, minières, carrières souterraines et usines métallurgiques du royaume, par procès-verbaux d'enquête, 319 accidents ayant occasionné la mort de 167 ouvriers et des blessures graves à 156 autres.

Voici comment ces accidents se répartissent :

	ACCIDENTS.	TUÉS.	BLESSÉS.
Charbonnages	283	158	133
Mines métalliques et minières	2	1	1
Carrières souterraines.	7	5	2
Usines métallurgiques.	27	13	20
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	319	177	156

Le tableau ci-dessous établit la comparaison des tués et des blessés pour les diverses années de la période quinquennale considérée.

NATURE D'ÉTABLISSEMENTS	1891		1892		1893		1894		1895	
	tués	blessés								
Charbonnages.	167	69	337	79	131	73	190	118	158	133
Mines métalliques et minières	"	1	3	1	1	2	3	2	1	1
Carrières souterraines :	9	2	5	3	11	"	5	5	5	2
Usines métallurgiques .	6	4	11	5	12	8	17	13	13	20
Ensemble	182	76	356	88	155	83	215	138	177	156

En 1892, le coup de grisou d'Anderlues, en faisant 169 victimes dont 160 morts⁽¹⁾, et la catastrophe du puits n° 2 de l'Agrappe déterminée par un violent dégagement instantané de grisou qui, sans inflammation, produisit l'asphyxie de vingt-cinq travailleurs, ont pesé douloureusement sur le nécrologe des accidents.

En ce qui concerne l'industrie houillère, l'effectif ouvrier ayant été de 418.957 unités (fond et surface réunis), la proportion des ouvriers tués en 1895 a été de 1.44 par 1000 travailleurs.

La proportion s'est établie comme suit dans les divers centres producteurs du pays.

Couchant de Mons.	1.44	} 1.74
Centre	1.51	
Charleroi	2.10	
Namur	0.36	
Liège	0.95	

Voici, à partir de 1891, quels ont été les chiffres proportionnels des ouvriers tués par 1000 travailleurs dans les différentes provinces houillères.

	1891	1892	1893	1894	1895
Hainaut.	1.51	3.57	1.15	1.70	1.74
Namur	1.52	0.97	1.84	4.01	0.36
Liège	1.07	0.84	0.96	1.17	0.95
Le Royaume	1.40	2.84	1.12	1.62	1.44

Les soubresauts qui se remarquent dans la proportion annuelle des tués afférente à la province de Namur sont la conséquence du faible effectif des ouvriers houillers dans cette dernière.

Dans le tableau ci-après sont classés les accidents houillers de l'année 1895, et par province et par cause :

(1) Par suite du persistant incendie qui s'était déclaré lors de la catastrophe d'Anderlues, ce n'est que dans le courant de l'année 1895 qu'il a été possible d'achever l'exploration des travaux et de clore l'enquête. Celle-ci a démontré l'inanité des rumeurs qui avaient circulé dans la région sur la cause de l'accident. Celle-ci, en effet, ne se rattache nullement à un emploi abusif d'explosifs. Comme l'a fait remarquer l'inspecteur général des mines, M. Ern. De Jaer, l'inflammation du grisou n'a pu être causée que par une lampe de sûreté, soit que celle-ci ait présenté un défaut préexistant ou accidentel, soit qu'elle se soit échauffée dans le grisou.

NATURE DES ACCIDENTS.		HAINAUT							
		NOMBRE DES							
		Accidents.	Tués.	Blessés.					
Accidents à l'intérieur des travaux.	Accidents survenus dans les puits, tourets ou descenderies servant d'accès aux travaux souterrains (1).	à l'occasion de la translation des ouvriers par éboulements, chutes de pierres ou de corps durs.	{ par les câbles, cages, cuffats, etc. par les échelles par les fahrkunst	11 " " " " " " 2 12	6 " " " " " " 2 6	5 " " " " " " " " " 6			
	Accidents survenus dans les puits intérieurs et les cheminées d'exploitation . . .	{ par l'emploi des câbles. des échelles dans d'autres circonstances (2)		" " " " " " 8	" " " " " " 5	" " " " " " 3			
	Éboulements, y compris les chutes de pierres et de blocs de houille, etc., dans les chantiers et les voies			89	65	27			
	Accidents causés par le grisou.	Dégagement normal.	Inflam- tions dues	{ aux coups de mines aux appareils d'éclairage (Ouverture de lampes Défectuosités, bris, etc. à des causes diverses ou inconnues.	" 1 2	" 1 "	" " 2		
			Asphyxies.		" "	" "	" "		
		Irruptions subites suivies	{ d'inflam- tions d'asphyxies, de projections de charbon ou de pierres, etc.		" "	" "	" "		
				Asphyxies par d'autres gaz que le grisou		1	1	"	
		Coups d'eau			"	"	"		
	Emploi des explosifs	{ Minage. Autres causes		13 2	" 2	15 2			
			Transport et circulation des ouvriers.	sur voies de niveau ou peu inclinées	20	" 7	13		
	sur voies inclinées où le transport se fait	{ par hommes et chevaux par treuils ou poulies par traction mécanique		2 24	1 13	1 11			
		Causes diverses (3)		25	" 2	23			
	TOTAUX POUR L'INTÉRIEUR				212	111	108		
	Accidents à la surface.	{ Chutes dans les puits Manœuvres de véhicules Machines et appareils mécaniques Causes diverses		11 7 11	" 9 3 7	" 2 4 4			
			TOTAUX POUR LA SURFACE.				29	19	10
			TOTAUX GÉNÉRAUX.				241	130	118
			Rappel de 1894				199	146	95
	" 1893				153	99	62		
	" 1892				175	310	66		
	" 1891				146	131	50		

lents survenus en 1895.

NAMUR.			LIÈGE.			LE ROYAUME.			OBSERVATIONS.
NOMBRE DES			NOMBRE DES			NOMBRE DES			
Accidents.	Tués.	Blessés.	Accidents.	Tués.	Blessés.	Accidents.	Tués.	Blessés.	
"	"	"	3	3	"	14	9	5	(1) Les accidents survenus aux ouvriers du jour occupés à la recette, sont rangés parmi les accidents à la surface. (2) On a exclu de cette subdivision, les accidents dus aux explosions de grisou, aux asphyxies, aux coups d'eau, etc., compris respectivement sous leurs rubriques spéciales, (3) On écarte les décès dus à des causes pathologiques. Ces décès se sont chiffrés dans l'année à 5.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	1	1	"	3	3	"	
"	"	"	1	1	"	13	7	6	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	1	1	"	9	6	3	
1	1	"	20	15	5	110	81	32	
"	"	"	"	"	"	"	1	"	
"	"	"	"	"	"	"	2	"	
"	"	"	2	2	"	"	2	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	1	1	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	1	1	"	14	3	15	
"	"	"	3	2	"	2	9	2	
1	"	1	3	2	1	24	1	15	
"	"	"	1	"	"	2	1	1	
3	"	3	1	"	1	28	13	15	
1	"	2	1	"	1	27	2	26	
6	1	6	34	26	8	252	138	122	
"	"	"	1	1	"	12	10	2	
"	"	"	1	"	1	8	3	5	
"	"	"	"	"	"	11	7	4	
"	"	"	2	1	1	31	20	11	
6	1	6	36	27	9	283	158	133	
15	11	8	43	33	15	257	190	118	
7	5	2	31	27	9	191	131	73	
3	3	2	31	24	11	209	337	79	
8	5	3	43	31	16	197	167	69	

RENSEIGNEMENTS RAPPelés.	HAINAUT.	NAMUR.	LIÈGE.	LE ROYAUME.
	Nombre d'ouvriers	23,807 63,898 87,705	811 1,987 2,798	6,878 21,576 28,454
Production en tonnes	14,892,430	516,890	5,048,284	20,457,604

Le grand accroissement du nombre des blessés qui figurent au tableau précédent résultent surtout de nouvelles instructions qui ont eu pour effet d'étendre davantage à ces victimes du travail, la constatation des accidents.

Il est à remarquer aussi que pour les accidents de la surface, cette constatation s'était restreinte jusqu'ici à ceux, de beaucoup les plus nombreux d'ailleurs, qui surviennent dans les *dépendances immédiates* de la mine. — Cette constatation va dorénavant s'étendre à toutes celles classées comme établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

Quant à la moyenne décennale (1886-1895) des ouvriers tués dans les charbonnages du pays, elle se trouve être de 21.56 par 10,000 personnes occupées pour les travaux intérieurs et de 17.08 par 10,000 personnes pour les travaux tant du fond que de la surface.

B. Appareils à vapeur.

Six accidents survenus à des générateurs à vapeur ont déterminé la mort de six personnes et des brûlures plus ou moins graves à quatre autres.

§ VIII. — CAISSES DE PRÉVOYANCE EN FAVEUR DES OUVRIERS MINEURS ET CAISSES PARTICULIÈRES DE SECOURS.

Voici quelles ont été en 1895 et les quatre années précédentes, les recettes et les dépenses des six caisses communes de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs :

Recettes :

	1895	1894	1893	1892	1891
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Retenues sur les salaires	214,122.72	206,405.34	193,955.90	215,224.39	414,649.13
Cotisation des exploitants	2,163,495.95	2,111,823.01	1,985,339.08	2,155,089.88	1,989,828.87
Subvention de l'État	45,255.57	44,971.52	45,208.08	45,200.86	44,306.37
Subvention des provinces	6.692	9,755	9,791	9,791	9,800
Autres recettes	299,977.38	300,106.28	289,263.40	288,227.60	257,495.29
Ensemble	2,729,503.62	2,673,061.15	2,523,537.46	2,713,533.73	2,716,079.66

Dépenses :

	1895	1894	1893	1892	1891
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Pensions	1,840,886.41	1,756,005.44	1,703,195.40	1,577,614.65	1,504,204.29
Secours	672,373.80	630,209.05	621,240.75	598,342.75	578,338.37
Frais divers	1,178	1,760			13,737.02
Frais d'administration . . .	50,451.85	53,069.77	46,857.98	43,614.64	43,884 "
Ensemble	2,564,890.06	2,441,944.26	2,371,294.13	2,219,572.04	2,140,164.27

En 1895, les recettes ont excédé les dépenses de fr. 164.613-56 ce qui a porté la réserve à la somme de fr. 8.113.920-74.

Quant aux caisses particulières de secours, auxiliaires des précédentes, leurs recettes et leurs dépenses ont été respectivement de fr. 1.905.876-18 et fr. 1.979.630-81. — D'où un déficit de fr. 73.754-63, couvert par les réserves ou comblé par les exploitants.

La somme totale des dépenses des caisses de prévoyance et des caisses particulières de secours a été de fr. 4.544.520-87. — En 1894, elle avait été de fr. 4.290.991-48 (1).

Septembre 1896.

(1) C'est par erreur que notre compte rendu pour l'année 1894 a porté cette somme à fr. 4.522.953-48.

Annexe au compte rendu statistique pour l'année 1895.

Production annuelle par charbonnage.

(Années 1895, 1894, 1893, 1892 et 1891.)

Nombre de sièges en 1895.			Etendue de la concession (hect.) 1895	NOMS des CHARBONNAGES.	Extraction (tonnes).				
en exploitation.	en réserve.	en construction.			1895	1894	1893	1892	1891
1^{er} arrondissement.									
3	"	"	2,933	Bernissart	194,600	203,700	169,710	167,590	166,870
3	2	1	3,939	Belle-Vue	174,100	131,900	146,940	180,240	211,780
4	"	"	1,128	Bois de Boussu	349,700	375,600	368,400	353,360	349,670
"	"	"	267	Grand Hainin (1)	2,000	"	"	"	"
"	1	"	112	Longterne-Trichères (2)	2,500	1,200	"	"	"
2	"	"	271	Gr. Machine à feu de Dour	173,300	182,900	173,550	178,780	179,440
2	1	"	744	Chevalières et Midi de Dour	70,100	67,100	65,990	68,170	72,710
2	1	"	176	Bois de Saint-Ghislain	100,200	93,100	89,260	105,770	99,360
2	"	"	240	Grand-Bouillon sur Pâturages	82,100	76,700	55,340	100,100	122,430
3	1	"	1,212	Charbonnages { Escouffiaux - Grignages	248,900	212,700	160,360	190,590	212,610
3	1	"	1,584	Belges { Agrappe					
3	"	"	1,365	Buisson	199,700	228,300	187,010	165,200	226,250
4	"	"	465	Hornu et Wasmes	226,600	202,000	195,330	186,260	195,450
3	1	"	968	Hornu et Wasmes	364,000	389,000	364,200	309,300	300,700
3	1	"	968	Grand-Hornu	252,600	269,200	252,290	256,920	250,350
8	1	"	892	Rieu du-Cœur et ses forfaits	496,500	558,700	515,850	545,190	586,490
1	"	"	142	Bonne-Veine	86,700	92,500	72,490	75,190	"
"	"	"	"	Belle et Bonne	"	"	"	4,570	53,250
2^e arrondissement.									
1	"	"	2,309	Ghlin	131,000	116,000	118,100	109,100	86,450
5	2	1	1,463	Produits	464,700	539,800	460,200	517,740	530,870
7	1	"	3,322	Levant du Flénu	616,000	670,000	648,500	659,600	695,000
1	"	"	285	Ciply	49,150	53,300	56,500	71,970	59,330
1	"	"	3,182	Saint-Denis, Obourg, Havré	194,470	202,800	197,500	211,020	218,600
2	"	"	1,400	Maurage, Boussoit, Bray	121,140	101,060	111,900	103,740	120,300
3	"	"	3,070	Strépy et Thieu	371,690	391,010	371,200	376,900	366,300
4	"	"	2,084	Bois-du-Luc	374,580	386,420	372,800	379,500	366,380
3	1	"	498	La Louvière et Saint-Vaast	237,410	231,700	199,600	188,200	186,600
3	"	"	604	Sars-Longchamps	178,690	178,080	185,000	207,400	203,800
3	1	"	324	Houssu	196,400	192,800	150,100	127,500	154,700
4	1	"	2,716	{ Ressaix, Leval, Péronnes et } Sainte-Aldegonde	365,450	399,700	349,300	298,000	176,800
2	1	"	700	Haine-St-Pierre et La Hestre	146,600	162,700	146,400	115,700	137,000
6	"	"	1,664	Mariemont	476,080	503,560	431,000	468,300	491,600
4	"	1	2,261	Bascoup	575,820	600,020	588,800	558,400	652,300
"	"	"	"	Trahegnies	"	"	"	"	79,300
"	"	"	"	Carnière-Sud et Viernoy	"	"	"	"	36,900

(1) La concession du Grand-Hainin est exploitée par un siège du Bois de Boussu.

(2) La concession de Longterne-Trichères est exploitée par un siège de Belle-Vue.

Nombre de sièges en 1895.			Etendue de la conces- sion (hect.) 1895	NOMS des CHARBONNAGES.	Extraction (tonnes).				
en exploit. ation.	en ré- serve.	en con- struc- tion.			1895	1894	1893	1892	1891
3^e arrondissement.									
3	"	2	1,469	Bois de La Haye	235,400	170,500	150,900	154,300	249,100
3	1	"	430	Courcelles-Nord	443,400	408,800	398,700	389,400	319,900
4	"	"	706	Falnuée-Wartonlieu	95,800	95,100	82,000	87,500	92,100
4	"	"	928	Nord de Charleroi	356,650	357,400	363,700	319,000	313,000
5	3	"	3,221	Monceau-Fontaine et Martinet	569,700	601,000	581,000	530,600	561,800
2	"	"	590	Beaulieusart	196,400	187,600	163,600	164,600	174,900
1	"	"	895	Grand-Conty-Spinois	173,200	172,900	166,400	172,300	155,500
2	"	"	464	Vallée du Piéton	181,000	170,100	110,450	103,600	99,200
3	"	"	398	Amercéeur	296,600	303,400	315,900	330,400	313,100
3	1	"	197	Bayemont	184,100	185,000	175,400	173,000	167,500
4	1	"	249	Sacré-Madame	328,800	326,700	283,400	289,700	268,850
5	5	"	1,981	Marcinelle-Nord	427,600	383,400	346,900	342,700	317,600
1	"	"	550	Marchienne	209,600	191,500	140,100	126,600	101,000
1	1	"	573	Forte-Taille	35,300	33,100	30,500	31,500	36,100

4^e arrondissement.

4	"	"	696	Apaumée-Ransart	227,950	258,750	291,300	249,800	248,100
2	1	"	555	Masses Diarbois	101,300	100,450	109,500	90,700	89,000
5	2	"	790	Rochelle et Charnois			67,500	109,700	101,700
1	1	"	72	Charb. réunis de Charleroi . .	416,400	404,100	375,500	417,000	405,000
		"		Bonne-Espérance, à Montigny-sur-Sambre	37,900	38,900	32,150	48,000	67,600
2	"	"	154	Grand-Mambourg, dit Pays de Liège	182,250	183,800	177,600	184,000	161,300
2	"	"	239	Poirier	156,500	148,300	161,400	168,000	156,800
1	"	"	90	Bois communal de Fleurus . . .	82,200	79,700	79,560	92,500	74,100
1	"	"	120	Nord de Gilly	58,200	58,400	57,600	58,000	52,000
1	"	"	209	Noël-Sart-Culpart	142,500	140,600	130,000	139,000	109,900
2	6	"	225	Centre de Gilly	251,000	189,200	196,200	215,000	232,500
1	1	"	165	Viviers-Réunis	126,550	122,250	130,900	137,000	133,500
6	2	"	568	Trieu-Kaisin	313,200	351,400	329,950	392,400	329,000
2	"	"	448	Boubier	168,100	164,950	151,000	148,700	153,400
1	"	"	448	Petit-Try	106,000	104,000	89,900	95,500	97,850
1	"	"	115	Bonne-Espérance, à Lambusart	94,500	100,300	90,900	82,300	73,700
2	"	"	410	Roton	186,600	191,800	175,500	191,700	174,700
1	1	"	297	Masses-St-François	94,700	92,600	93,500	100,400	92,600
4	"	"	759	Gouffre	263,450	277,200	260,000	265,000	242,000
1	1	"	330	Pont-de-Loup-Sud	74,000	79,000	75,000	78,300	73,000
1	"	"	265	Carabinier	95,300	97,100	95,300	99,450	83,900
2	"	"	352	Ormont	139,000	138,700	136,400	127,600	139,600
2	"	"	571	Oignies-Aiseau	145,900	123,300	82,800	145,500	131,100
2	"	"	685	Aiseau-Presle	172,600	171,200	169,400	92,700	87,150

Nombre de sièges
en 1895. Etendue
de la
conces-
sion
(hect.)
1895

en en en
explo- ré- con-
tation. serve. struc-
tion.

NOMS

des

Extraction (tonnes).

CHARBONNAGES.

1895

1894

1893

1892

1891

5^e arrondissement.

1	"	"	229	Hazard	95,200	103,150	107,300	103,360	90,695
1	1	"	375	Auvelais St-Roch	63,000	51,350	61,800	67,880	61,566
2	"	"	392	Falisolle	110,500	97,300	82,884	103,965	92,930
2	"	"	630	Arsimont	85,300	104,800	115,692	109,420	118,392
2	3	"	527	Ham-sur-Sambre	145,100	123,000	106,245	125,160	139,962
1	"	"	157	Mornimont	5,440	13,460	7,150	350	5,104
1	"	"	495	Malonne	1,350	1,790	1,571	1,293	1,189
1	"	"	206	Le Château	3,580	3,360	3,320	4,358	5,665
1	"	"	144	Basse-Marlagne	1,430	1,520	1,740	1,840	2,160
1	"	1	328	Stud Rouvroy	900	700	1,175	1,246	1,139
1	1	1	430	Andenelle	3,750	4,300	4,600	5,752	6,483
1	"	"	209	Groyne	1,340	1,350	2,040	3,286	5,076
"	"	"	"	Spy	"	"	"	750	"
"	"	"	"	Floriffoux	"	"	"	9,259	18,027
"	"	"	"	Muache	"	"	"	"	149

6^e arrondissement.

2	"	"	272	Horloz	374,300	377,100	361,200	314,300	342,650
2	"	"	314	Gosson-Lagasse	325,400	337,000	345,800	345,600	345,000
1	"	"	253	Bonnier	35,400	30,750	29,050	27,760	29,740
1	"	"	113	Corbeau-au-Berleur	61,450	64,900	61,300	68,400	57,300
4	1	"	767	Kessales-Artistes	323,300	342,600	318,400	321,820	329,120
2	"	"	654	Concorde	120,600	127,720	120,570	119,150	121,370
"	"	"	"	Arbre St-Michel	"	630	960	1,510	1,170
"	3	"	1,638	Nouvelle-Montagne	29,840	29,000	25,490	11,730	19,660
1	"	"	106	Halbosart	1,120	2,590	3,270	4,300	4,470
1	"	"	498	Ben	7,160	7,200	7,315	7,188	7,159
1	2	"	389	Bois-de-Gives	22,350	21,170	21,562	19,226	24,119
5	2	"	1,530	Marihaye	410,220	416,750	445,547	440,058	419,036
"	"	"	"	Malsemaine	"	"	"	"	250

Nombre de sièges en 1895.			Etendue de la conces- sion (hect.) 1895	NOMS des CHARBONNAGES.	Extraction (tonnes).				
en explo- tation.	en ré- servé.	en con- struc- tion.			1895	1894	1893	1892	1891
7^e arrondissement.									
1	"	"	494	Bicquet-Gorée	24,620	24,500	25,080	23,730	24,600
2	1	1	2,213	Abhooz et Bonne-Foi-Hareng	101,460	104,100	106,500	132,000	112,750
1	"	"	625	Espérance, à Herstal	78,210	76,000	65,120	62,600	66,700
1	"	"	203	Belle-Vue et Bien-Venue	30,750	28,920	27,510	26,220	26,650
1	"	"	239	Petite-Bacnure	57,120	51,540	54,570	52,270	49,300
1	"	"	291	Grande-Bacnure	93,600	83,400	84,140	79,000	90,800
1	"	"	485	Batterie	93,200	91,500	94,200	95,190	101,600
1	"	"	562	Ans lez-Liège	59,850	51,770	31,510	25,500	28,250
3	"	"	687	Bonne-Fin et Baneux	190,000	183,020	178,400	196,930	184,875
3	"	"	285	Patience-Beaujonc	198,150	170,590	164,600	156,990	157,550
3	"	"	449	Espérance et Bonne-Fortune, à Montegnée	188,070	205,670	185,600	167,460	213,610
2	"	"	288	La Haye	344,250	346,950	342,570	337,700	304,370
4	"	"	888	Bois d'Avroy (Sclessin) et Val- Benoît	323,400	300,900	280,500	276,000	292,250
1	"	"	"	Angleur	56,090	57,520	58,700	56,770	52,530
8^e arrondissement.									
3	"	"	309	Cockerill	271,860	283,450	281,023	296,180	314,241
1	1	"	281	Six-Bonniers	116,500	117,660	119,150	129,060	118,930
1	1	"	378	Ougrée	89,930	89,050	80,946	81,705	83,197
2	1	"	586	Trou-Souris-Homvent	59,041	48,750	33,253	37,600	56,619
1	"	"	308	Herman-Pixherote	4,890	4,647	3,526	5,433	9,495
1	"	"	385	Quatre-Jean	69,809	65,820	44,300	33,927	44,021
1	"	"	135	Lonette	74,275	76,705	71,490	55,355	57,173
1	1	"	125	Cowette-Ruffin	31,030	34,700	34,265	35,718	31,744
1	1	"	182	Prés de Fléron	87,560	24,640	24,801	26,252	29,452
1	"	"	244	Steppes	87,847	70,300	61,435	60,615	55,900
1	"	"	1,688	Hasard-Melin	224,000	232,160	245,819	246,609	232,648
1	"	"	108	Micheroux	68,280	71,007	67,237	73,139	79,529
2	2	"	662	Wèrister	108,842	115,200	104,942	112,697	112,887
2	"	"	401	Orahay	63,520	60,620	66,136	65,406	61,845
2	2	"	1,093	Herve-Wergifosse	90,980	78,769	59,391	58,705	71,596
1	1	"	542	Wandre	84,600	82,060	80,954	78,307	83,051
1	1	"	1,868	Minerie	25,510	23,043	25,440	26,294	29,560

La répartition des charbonnages a été faite suivant les subdivisions administratives modifiées en 1894.